

(fenêtres) (sur. cours)

*Parents-enseignants
un lien professionnel*

*Rentrée
L'école
bouleversée*

*Classe
transplantée
Au gré du vent*



(fenêtres) (sur. cours)

N° 316 29 août 2008

Edit



C'est la rentrée.

Enthousiasme et émotion, espoir et inquiétude se mêlent à la veille de rencontrer nos nouveaux élèves.

Une rentrée particulière où les premiers mots échangés dans la classe ou avec les parents seront chargés des incertitudes qui pèsent sur notre métier. Remise en cause des résultats de l'école, bouleversements opérés sans concertation et dans la confusion, programmes plus lourds et horaire diminué, travail pédagogique montré du doigt, suppressions de postes, suppression de l'année de formation professionnelle à l'IUFM... C'est peu dire que le ministère a jeté un trouble profond dans l'école.

Et pourtant les Français nous disent toujours leur confiance dans l'école (de 65 à 78 %)* alors que 51 % * pensent qu'en matière de réduction de l'échec scolaire le gouvernement va plutôt dans le mauvais sens.

Cela confirme l'urgence d'une véritable transformation de l'école, la nécessité de lui donner les moyens de mieux prévenir les difficultés, mieux individualiser l'enseignement... pour que tous les enfants réussissent. Vraiment. Ce sera le sens des mobilisations les plus larges que le SNUipp développera au service des solidarités de l'école et des élèves.

Et... bonne rentrée.

Gilles Moindrot

*sondage CSA pour le SNUipp, rentrée 2008, sur www.snuipp.fr

Actu



5 **UNE RENTRÉE BOULEVERSÉE :**
60 heures, programmes, formation, budget

Dossier

14 **ENSEIGNANTS-PARENTS :**
la coopération parents enseignants est un facteur de réussite scolaire ; un objet professionnel qui s'apprend.



Métier

20 **CHAMPS SUR MARNE :**
2 semaines de classe sur un bateau



Réflexions

28



RENTRÉE SCOLAIRE :
quel coût ?
ERIC MANGEZ :
quels contenus d'enseignement ?

Syndiquez-vous... Dès la rentrée

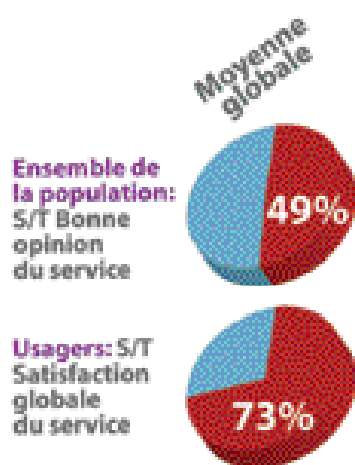
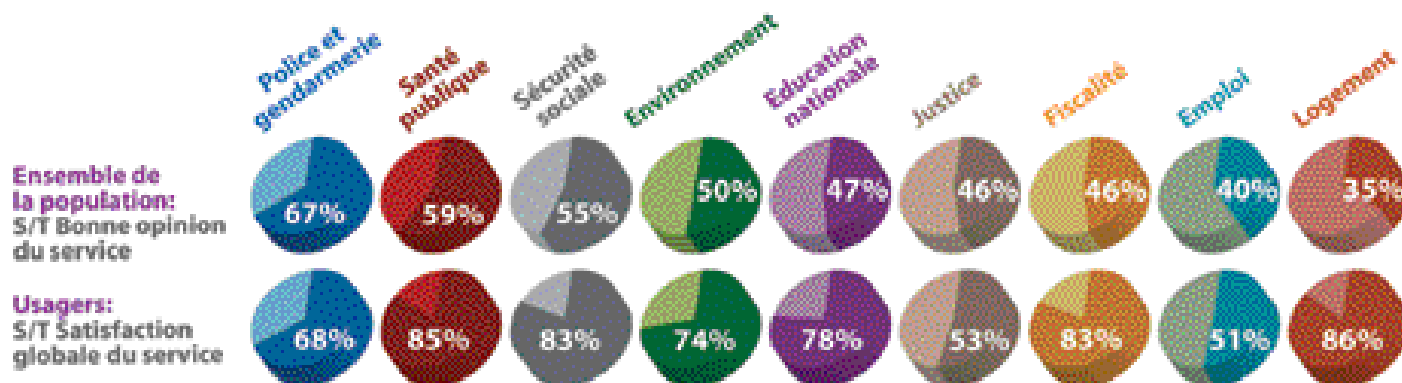
Rentrée bouleversée, école malmenée. Les nouvelles orientations ministérielles mettent à mal l'école. Pourtant, dans leurs classes, la volonté des enseignants à faire réussir leurs élèves reste leur engagement quotidien. Depuis sa création, le SNUipp devenu majoritaire, réfléchit, débat avec tous et trace des pistes pour la transformation d'une autre école qui prenne en compte la diversité des élèves et des situations. Parce que chacun ne s'accommode pas d'une école qui laisse du côté les plus fragiles, il est urgent d'agir. Toujours plus nombreux, pour être force de propositions et d'actions, rejoignez le SNUipp.

Adhésion auprès du SNUipp de votre département d'exercice.
XX.snuipp.fr où XX est le numéro du département

sont joints à ce numéro un encart « **ADL PARTNER** », un encart « **NATHAN** » (destiné aux enseignants de maternelle) et le « **Guide Pratique Sécurité** » du SNUipp

Services publics plébiscités

L'éducation en tête



Depuis septembre 2004, un « baromètre » service public est publié tous les 6 mois. Les chiffres de juin 2008 ont montré des mouvements notables sur les priorités des Français. A travers d'autres données l'étude montre que l'éducation est devenue leur première préoccupation devant la santé publique et l'emploi, qui perd la première place. Ce baromètre montre à quel point les opinions sur les services publics changent qu'on en soit usager ou non. Seulement 47 % des Français se disent satisfaits de l'Éducation nationale, contre 78 % des usagers. Autre chiffre intéressant, alors qu'en décembre 2006 47 % des personnes interrogées déclaraient qu'on pouvait réaliser des économies importantes dans l'Éducation nationale, seuls 32 % le pensent encore aujourd'hui. À l'heure où le gouvernement réduit les effectifs des enseignants, il semble que ces mesures ne soient pas comprises.

Un fichier nommé Edvige

Mais qui est donc cet « Edvige » qui a défrayé la chronique tout l'été ? Ce nouveau fichier de police intitulé « Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale », annoncé au Journal Officiel le 1^{er} juillet, a, en 2 mois, mobilisé contre lui associations, syndicats et personnalités politiques. Un appel* a été lancé pour son abandon le 10 juillet qui a reçu depuis près de 84000 signatures dont celles de 675 organisations dont la FSU. Que lui reproche-t-on ? Ce fichage effectué par la toute nouvelle direction centrale du renseignement intérieur vise à collecter des renseignements sur les personnes de plus de 13 ans considérées, par la police, comme susceptibles de porter atteinte à

« l'ordre public ». Il recensera aussi toute personne « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif ». Les informations concerneront à la fois le domaine public comme l'appartenance politique, l'engagement associatif... mais aussi des données beaucoup plus personnelles comme l'orientation sexuelle ou la situation familiale. Un mélange des genres inacceptables pour ces opposants qui ont déposé des recours devant le conseil d'État. Le SNUipp invite les enseignants à signer l'appel.

Lydie Buguet

*<http://nonaedvige.ras.eu.org/>

Ossétie: l'IE appelle à des mesures d'urgence

L'Internationale de L'Éducation a exprimé son inquiétude sur la situation en Géorgie et Ossétie du Sud. Elle demande des mesures d'urgence pour porter assistance aux familles des civils ayant trouvé la mort dans le conflit et aux personnes déplacées. La fédération syndicale mondiale, qui représente plus de 30 millions d'enseignants, vient de lancer un appel d'action urgente pour réhabiliter les établissements scolaires endommagés.

Soutenez handicap International

Le kit PLIO est l'indispensable accessoire de cette rentrée. Vendu 5€(1€revient à l'association), il comprend 10 feuilles transparentes repositionnables, des pastilles autocollantes et 10 étiquettes illustrées par Olivier Dutto, prix jeunesse Angoulême 2005, sur le thème des bombes à sous-munitions. En couvrant facilement livres et cahiers, vous attirez l'attention des enfants sur les actions de Handicap International et vous soutenez l'association.

Afghanistan les écoles incendiées

Au-delà de l'actualité militaire et de ses conséquences, et alors que la nouvelle année scolaire va commencer dans les provinces du sud afghan, cinq écoles ont été incendiées par les Talibans cet été, après les deux écoles qui avaient été incendiées en avril à Kaboul même. Lorsqu'ils étaient au pouvoir les Talibans avaient interdit l'école aux filles. 90 % de la population féminine et 60 % de la population masculine est illettrée.

Iran: un syndicaliste enseignant condamné à mort

L'Internationale de l'Éducation lance un appel pour sauver Farzad Kamangar, un enseignant de 33 ans, syndicaliste de la province du Kurdistan iranien, torturé et condamné à mort. Un comité de soutien s'est créé en Iran autour de Shirin Ebadila, Prix Nobel. Lors de sa première réunion trois enseignants ont été arrêtés, deux sont toujours emprisonnés.

« L'arrestation, la détention et la condamnation de syndicalistes en raison de leurs activités [...] constituent non seulement des violations graves des droits fondamentaux, mais créent en outre un climat de peur préjudiciable au développement d'activités syndicales » dénonce l'IE.

42 %

des Français ne sont pas partis en vacances cet été, 10 % de plus qu'en 2005. La baisse du pouvoir d'achat est en cause et touche plus durement les catégories populaires, deux fois plus nombreuses à ne pas partir en vacances: de 20 % en 2005 à 41 % cette année
Source: IFOP, juillet 2008

Biélorussie: un an de moins pour la scolarité

Décidé à réduire les dépenses de l'État, le gouvernement biélorusse a trouvé la solution: rabaisser d'un an la scolarité obligatoire, de 12 à 11 ans. La mesure, additionnée d'un allègement conséquent des programmes, particulièrement des enseignements portant sur l'art et la culture, permettrait d'économiser plusieurs milliards d'euros. Il fallait y penser.

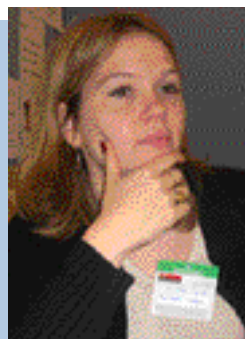
« La volonté politique n'est pas assez forte »

Solidarité Laïque lance sa nouvelle campagne « un cahier, un crayon » du 4 septembre au 30 novembre en direction du Bénin. Pourquoi ce choix ?

La situation de ce pays en matière d'éducation est très difficile. Les écoles sont sous équipées, 54 % des enfants seulement sont scolarisés et surtout le pays connaît un taux très fort d'abandon des élèves. En cause l'exploitation des enfants, un tiers des 6-14 ans travaillent et 50 % des inscrits finissent leur cycle de scolarité primaire. De fait, l'objectif de notre campagne solidaire se veut double. C'est à la fois une opération de collecte de matériel scolaire neuf complété par un achat local. C'est également une action de sensibilisation et d'éducation aux actions de solidarité. Pour ce faire, un dossier pédagogique en ligne pour réfléchir aux relations Nord/Sud, à l'Éducation, à l'Histoire, est mis à disposition des enseignants.

Où en est-on des objectifs de l'Éducation Pour Tous en 2015 ?

A mi-parcours, le bilan reste décevant. Certains progrès ont été réalisés notamment pour l'école primaire. Le taux de scolarisation a progressé de 36 % en Afrique subsaharienne, de 22 % en Asie du sud. Au total, entre 1999 et 2005, le nombre d'enfants non scolarisés à travers le monde est passé de 96



Carole Coupez, Solidarité Laïque, déléguée aux actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale

à 72 millions. Mais les autres objectifs concernant l'égalité des sexes et l'accès aux programmes d'apprentissage, la protection et l'éducation de la petite enfance, le taux d'alphabétisation des adultes sont loin d'être atteints. On sait déjà qu'ils ne seront pas réalisés en 2015 notamment concernant les pays d'Afrique. Ainsi, la médiocrité des services éducatifs et le coût élevé de la scolarité ne fléchissent pas.

Comment expliquer des résultats aussi médiocres ?

Force est de reconnaître que, sur ce dossier, la volonté politique des pays les plus riches n'est pas assez forte: les moyens ne sont pas à la hauteur des engagements pris. Seulement 10 % de l'aide prévue pour l'Éducation Pour Tous a été versée par les états du G8. La France n'a contribué qu'à hauteur de 28 % de ce qu'elle avait promis. Conséquence, même si les budgets publics consacrés à l'éducation progressent dans la plupart des pays les plus pauvres, ils ne sont souvent orientés qu'en direction de l'enseignement primaire. Pour les autres domaines, les financements restent trop faibles. Enfin, l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes doivent encore être plus soutenues.

Propos recueillis par Sébastien Sihre

Participer, consulter les documents pédagogiques: www.uncahier-uncrayon.org

L'Europe fruitée l'école

Les écoliers européens auront-ils bientôt droit à des tournées gratuites de fruits ? C'est ce que vient de proposer la Commission européenne afin de lutter contre la prise de poids des enfants. Elle vise à encourager et ancrer de bonnes habitudes alimentaires qui, selon les études, restent ensuite généralement acquises. Cette distribution pourrait être financée à hauteur de 90 millions par an par l'Europe et complétée par des fonds nationaux. Outre la distribution gratuite de fruits et légumes, le pro-



gramme exigera, de la part des États membres participants, l'élaboration de stratégies nationales, y compris des initiatives en matière d'éducation et de sensibilisation et le partage des meilleures pratiques. 22 millions d'enfants dans l'Union européenne souffrent de surpoids et plus de 5 millions d'entre eux sont obèses. Un chiffre qui augmente de plus de 400 000 chaque année. La proposition va maintenant être transmise au Conseil et au Parlement européen.

En cette rentrée peu ordinaire, le SNUipp s'adresse massivement aux parents.

Une école au nouveau visage

Une nouvelle semaine scolaire pour les élèves

La durée hebdomadaire d'enseignement passe de 26 à 24 heures. Certains élèves « en difficulté d'apprentissage » bénéficieront de prises en charge hors temps de classe.

De nouveaux programmes pour l'élémentaire et la maternelle

Ce contenu « plus court et plus lisible » selon le ministre est censé aider à mieux faire réussir les élèves. Sur ce point, l'avis de la communauté éducative, les apports de la recherche et l'intérêt des élèves ont été en fait peu pris en compte.

L'accompagnement éducatif

Le soir après la classe, il offre trois types d'activités : soutien scolaire, pratique sportive, pratiques artistique et culturelle. Obligatoire en cette rentrée en éducation prioritaire, il doit être généralisé à toutes les écoles en 2009.

Des évaluations nationales

Elles s'adresseront aux élèves de CE1 en mai et de CM2 en janvier-février. Le ministère compte toujours en publier les résultats par école.

Une nouvelle répartition du temps de service pour les enseignants

Avec la suppression de 2 heures d'enseignement, 108 heures annuelles sont disponibles. Elles se répartissent en 60 heures pour « à l'aide personnalisée » et « son organisation », 24 heures pour les « travaux en équipes pédagogiques, les relations avec les parents, l'élaboration et le suivi des PPS », 18 heures pour les « animations pédagogiques » et 6 heures pour les conseils d'école

Une rentrée à l'économie

Les réformes guidées par les restrictions budgétaires se mettent en place en cette rentrée. Elles restent à contre-courant de la professionnalité enseignante et de l'ambition affichée par le ministre de réduire l'échec scolaire. Autant de raisons de multiplier les initiatives pour une autre école.

C'est une rentrée peu ordinaire, une rentrée bouleversée. En une année, le ministre a mis en place une à une des mesures (voir ci-contre) censées « diviser par trois en cinq ans l'échec scolaire ». L'inventaire des changements donne le vertige. D'un côté, dans un climat d'inquiétude scolaire, le ministre illusionne l'opinion publique avec ses recettes miracles très simplistes. De l'autre, il nie l'expertise et la professionnalité des enseignants. Sur la plupart de ces nouvelles orientations, le ministre s'est d'ailleurs passé de l'avis de la communauté éducative, des apports de la recherche et de l'intérêt des élèves (p 8 et 10).

De fait, l'école s'appauvrit. Elle propose moins d'heures et de jours de classe. Les nouveaux programmes de maternelle et d'élémentaire font l'impasse sur le développement de l'enfant, les activités de réflexion et de compréhension. Enfin, par des suppressions de postes, la politique budgétaire assèche les ressources humaines. Sans attendre la rentrée, en juillet, le ministre Xavier Darcos a confirmé sa stratégie. « J'ai proposé le non renouvellement de 13 500 départs à la retraite » a-t-il déclaré dans la presse. En plus des 11 200 l'an dernier, cette saignée s'intègre dans la proposition du gouvernement de ne pas remplacer 30 600 fonctionnaires partant à la retraite. Dans l'Éducation nationale, ces suppressions devraient toucher les écoles et les collèges. Pourtant, les opérations de carte scolaire bouclées tardivement laissent apparaître des besoins en postes dans de nombreux départements comme en Loire-Atlantique, en Gironde ou en Guyane où se sont mobilisés les ensei-

gnants. À cela s'ajoute l'inquiétude concernant l'avenir des AVS et EVS présents pour aider les enfants en situation de handicap et les directeurs mais toujours sous contrats précaires. Côté pouvoir d'achat et donc salaires, la préoccupation est générale. Pour les enseignants, on est loin du compte et ce malgré des déclarations ministérielles qui parlent de revalorisation. Déclarations perçues comme des tromperies (p 13).

Sur tous ces points, le SNUipp a mis à disposition des enseignants une lettre à l'adresse des parents à distribuer lors de la rentrée. Un outil pour dénoncer les réformes engagées et proposer d'autres choix pour une école de la réussite : « réduire les effectifs, développer le travail en équipe, mettre en place des dispositifs d'aide sur le temps scolaire, assurer une formation initiale et continue de qualité ».

Enseigner est un métier de conception. Il doit s'enrichir des apports de la recherche, être appréhendé dans le cadre de l'équipe avec plus de maîtres que de classes et du temps. Autant de leviers professionnels pour une réelle transformation du système. Dans les semaines à venir, le SNUipp invite les enseignants et les parents à se réunir. Dans la suite des actions nombreuses et souvent foisonnantes (nuit des écoles) de l'an dernier, il proposera dans l'unité des initiatives pour transformer et construire l'école dont les élèves ont besoin et notamment lors des rendez-vous des fédérations de fonctionnaires et de l'Éducation des prochains jours. Sans relâche et sans économie.

Sébastien Sihr



60 heures Une aide en trompe l'œil

Travailler moins pour apprendre plus. Voilà donc le curieux remède de Xavier Darcos pour réduire l'échec scolaire. Avec la parution en août du décret ⁽¹⁾ définissant la durée hebdomadaire d'enseignement des élèves à 24 heures (soit 2 heures en moins), le ministre trace la ligne. Une stratégie en trompe l'œil malgré un affichage très médiatique en direction de l'opinion publique. Une partie des heures récupérées (60 h) sera, selon le texte officiel, consacrée « à l'aide personnalisée » pour les élèves en difficulté d'apprentissage. Sur le terrain, les organisations recensées à partir du dispositif national de suivi du SNUipp (FSC n° 315) apparaissent assez inégales selon les départements et les écoles (temps d'aide et d'organisation, contenu de l'aide, calendrier des prises en charge, nombre d'élèves concernés). Mais pour quelle efficacité ? Alors que la durée d'une journée de classe en France est déjà très longue, les enseignants se voient contraints de placer les aides sur des plages horaires peu propices à la mobilisa-

tion et à l'attention d'élèves ayant souvent des difficultés de cet ordre. C'est un défi quasi impossible qui est lancé aux enseignants. Et que dire pour les élèves de maternelle qui ont des besoins physiologiques particuliers ? Pour Hubert Montagner, chronobiologiste, « c'est la quasi-certitude que les élèves seront encore plus fatigués, stressés, démotivés, en déficit de confiance ». Le SNUipp qui après consultation des enseignants n'a pas signé le texte du ministère demande aujourd'hui que soit réalisé un bilan précis du dispositif. Il continue d'exiger plus de temps, plus d'enseignants spécialisés.

Du côté des mairies, Jacques Péliard, président de l'AMF ⁽²⁾ a écrit au ministre pour demander un report de la mesure. Il fait état d'un « sentiment de pagaille » où les différents schémas d'organisation télescopent l'organisation périscolaire ou celle des transports. Pas de quoi mettre l'échec scolaire en échec.

Sébastien Sihr

⁽¹⁾ Tous les textes officiels sur le site du SNUipp
⁽²⁾ Association des Maires de France

Livret de compétences : pas avant 2009

Après une année d'expérimentation, le livret de compétences est en cours de réécriture au ministère. Il devrait arriver dans les écoles fin 2008. Le SNUipp sera vigilant afin que les remontées du terrain lors de l'expérimentation de l'an dernier soient prises en compte.

RASED le ministère interrogé

Le 25 juin, le SNUipp, le SE et le Sgen ont, dans une lettre commune, de nouveau interrogé le ministère sur l'avenir des missions des Rased qui sont directement impliqués dans le traitement de la difficulté scolaire.

« Le rôle des enseignants qui exercent en Rased devra évoluer », est-il répondu depuis des mois. Il est temps que le ministère précise ses intentions. La lettre demande aussi que « les acteurs de ce dispositif soient associés au débat dans la plus grande clarté ».

5

C'est le pourcentage d'élèves de CM1 et CM2 qui ont été inscrits aux stages de remise à niveau. Selon le ministère : 50 000 pour 10 000 enseignants en juillet et 65 000 pour 12 000 enseignants en août. Le ministre s'est engagé à effectuer un bilan afin de mesurer l'impact de ces stages sur la scolarité et les compétences des élèves. De leur côté, les enseignants témoignent tous qu'il n'y a pas d'effet « baguette magique » et que la difficulté se résout sur la durée. Pas en 15 heures !

Université d'automne Inscriptions ouvertes



Si la recherche ne vient pas à toi, va à la recherche. Telle pourrait être la devise de l'Université d'automne du SNUipp dont la 8^e édition se déroulera du 24 au 26 octobre à La Londe-les-Maures dans le Var. Le contact direct avec les chercheurs est une occasion unique de faire le point sur leurs travaux, d'échanger avec eux, de partager les expériences entre enseignants. Une Université très professionnelle donc, mais également un moment de convivialité au bord de la grande bleue alors que débudent les vacances d'automne. Une quarantaine de conférences sont annoncées, ainsi que deux séances plénières. Quelques noms parmi les intervenants : Mireille Brigaudiot (CNRS), Sylvie Cèbe, (sciences de l'éducation), Anne-Marie Chartier (docteure en sciences de l'éducation), Franck Ramu (neurobiologiste), Yvonne Chenouf (Association française pour la lecture), Bernard Hugonnier, directeur de l'éducation à l'OCDE qui analysera les résultats des études internationales, Nicole Mosconi, professeure en sciences de l'éducation.

La liste des intervenants et le programme seront prochainement mis en ligne (www.snuipp.fr). Fenêtres sur cours distribuera aussi le programme complet ainsi que le bon d'inscription. Les inscriptions seront alors ouvertes au siège du SNUipp (01 44 08 69 36).

Programmes L'appel des 19

Alors que les programmes de l'école primaire doivent s'appliquer dès cette rentrée, 19 organisations s'adressent à l'opinion publique pour « rétablir les faits ».

Les nouveaux programmes et horaires de l'école primaire sont parus au BO hors série n° 3 du 19 juin dernier. Au-delà des critiques que l'ensemble de la communauté éducative a formulées tout au long de leur élaboration, 19 organisations éditent en cette rentrée un « 4 pages » pour « délivrer une information claire sur la réforme en cours » et « rétablir un climat de confiance entre les familles et l'école, fondamentale pour la réussite des enfants ». À l'encontre des déclarations du ministre, le document fait le point sur la soit disant « dangereuse baisse de niveau », sur les enseignements des évaluations internationales, sur la réalité du « retour aux fondamentaux ». Il explicite la nécessité des différentes approches dans les apprentissages et réfute l'idée qu'apprendre se réduirait à quelques opérations simples. Alors que le ministre répète à l'envi qu'il est un défenseur de la liberté pédagogique, les organisations appellent les enseignants à « s'appuyer sur leur expérience, sur les résultats de la recherche, pour mettre en œuvre une pédagogie efficace au service de la réussite de leurs élèves ».

Le SNUipp a pour sa part interpellé le ministre sur le devenir des documents d'ac-



compagnement et d'application publiés après les programmes de 2002. Après les déclarations du directeur de l'enseignement scolaire (« ils sont obsolètes »), le SNUipp a demandé au ministre de confirmer « qu'ils restent valables et utilisables par les enseignants des écoles ».

Daniel Labaquère

Droit d'accueil: la garderie labellisée

Votée en urgence le 23 juillet, la loi instaurant un droit d'accueil pour les élèves des écoles publiques et privées s'appliquera à la rentrée en cas d'« absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Il en est de même en cas de grève » (article 2). Les enseignants devront se déclarer en grève 48 heures à l'avance auprès de l'autorité administrative et à partir d'un taux de 25 % de grévistes dans l'école, le maire (le directeur d'établissement pour les écoles privées) devra organiser un accueil. Pour le Conseil constitutionnel, il n'y a « pas de restriction injustifiée aux conditions d'exercice du droit de grève » contrairement à ce que dénoncent les organisations syndicales. En cas d'accident la responsabilité administrative de l'État se substituera à celle des communes. Une liste des personnes habilitées sera établie après vérification de l'autorité académique (absence d'inscription sur le fichier des délinquants sexuels).

Direction d'école: paroles, paroles... ?

Revaloriser la fonction de directeur, avoue le ministre, reconnaissant l'insuffisance du protocole.

« Je veux aussi revaloriser la fonction de directeur d'école dès la rentrée en reconnaissant leur engagement dans la réussite de l'école primaire et en améliorant leur régime indemnitaire », annonçait Xavier Darcos à la presse en juillet. Une manière de reconnaître que le protocole n'a pas résolu le dossier de la direction d'école. Mais depuis cette déclaration, rien est venu concrétiser cette intention qui, rappelons-le, n'est qu'une des données du problème. Le nombre de directions vacantes d'écoles de moins de 3 classes à l'issue du 1^{er} mouvement montre combien la question du temps de décharge

est prégnante pour une fonction qui a vu encore s'accroître sa charge de travail avec les dernières réformes. Les 10 heures de décharge accordées aux directeurs 3 et 4 classes sur les 60 heures d'aides personnalisées ne résoudre pas le problème. Pour les écoles à 4 classes la décharge est actuellement assurée du fait des stages filés des PE2, qu'en sera-t-il l'année prochaine avec la fin annoncée des IUFM ? Reconnaître l'engagement des directrices et directeurs est essentiel mais prendre en compte leurs demandes l'est tout autant. Le SNUipp réitère sa demande d'ouverture de discussions sur ces questions.

Formation des maîtres Compagnonnage ou professionnalisation ?

Les décisions à venir sur les masters et les concours doivent assurer une formation professionnelle de qualité.

Enseignants maîtres formateurs: quel devenir ?

L'existence des PEIMF, à la fois praticiens et formateurs, est une spécificité de la formation des enseignants du premier degré. Le risque de leur disparition avec la réforme de la formation des maîtres et la disparition d'une réelle formation professionnelle fait courir le danger d'un éloignement encore plus grand entre la formation et le terrain. Quelle sera leur place dans la nouvelle architecture de la formation ?

En septembre 2010, les enseignants admis au concours seront immédiatement mis « *en situation d'enseignement à temps plein avec l'aide et le soutien de professeurs expérimentés* », ce qui signifie qu'ils n'auront reçu aucune formation professionnelle en dehors de leur cursus ! C'est avec le recrutement au niveau master, le point principal de la réforme de la formation des enseignants, annoncée par le président de la République le 2 juin, suivie par un communiqué du Conseil des ministres. Cette réforme annoncée sans concertation et dans la précipitation aura des effets dès cette rentrée puisque les étudiants doivent s'inscrire dans des cursus qui n'existent pas encore ! Dès le début la communauté éducative s'est émue du risque de disparition de formation professionnelle (voir

FSC n° 315). Le manque de référence aux IUFM, dont on sait qu'ils doivent évoluer, est symbolique d'une conception qui vise à privilégier les formations disciplinaires et qui va à l'encontre de ce qui se passe dans les pays européens. Aucune des questions importantes sur les contenus des masters et des concours n'est tranchée. Les IUFM et les universités devront dans l'urgence réfléchir sur des sujets dont la complexité semble échapper au ministre. La FSU a demandé immédiatement l'ouverture de négociations, en défendant l'idée de préserver une formation professionnelle de qualité, parce que « *le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend* ».

Les syndicats de la FSU font partie des 500 signataires qui ont lancé un appel « *pour une formation des enseignants de haut niveau dans des IUFM rénovés* » et qui appellent à l'organisation d'États généraux de la formation le 4 octobre à la Sorbonne. En tout état de cause, il est urgent de prendre sérieusement le temps de la réflexion !

Daniel Labaquère

Patrick Baranger: « préserver la formation professionnelle »

Quelle est votre réaction après les annonces ministérielles sur la formation ?

Des réunions sont programmées à la rentrée pour discuter du contenu des masters et des concours. Notre préoccupation actuelle est de préserver une formation professionnelle de qualité. Nous sommes attachés au master mais nous aurions préféré que le recrutement par concours précède la formation, comme c'est le cas pour les ingénieurs ou les médecins.



Patrick Baranger est président de la Conférence des directeurs d'IUFM (CDI UFM)

importantes...

En effet, il faudra absolument qu'il soit bien plus professionnalisé dans ses épreuves qu'il n'était auparavant. Nous savons bien ce qu'induit le dispositif terminal sur la formation en amont. C'est donc une condition essentielle pour préserver une formation professionnelle.

Quels écueils les masters devront-ils éviter ?

Ils devront comporter une réelle formation professionnelle mais aussi prendre en compte les étudiants qui seront diplômés mais qui ne réussiront pas le concours et donc offrir une ouverture professionnelle plus large. Concernant le premier degré, il faudra tenir compte des difficultés actuelles rencontrées lors de la création de licences pluridisciplinaires. Avec un effet important d'appel d'air, elles peuvent fragiliser certaines filières traditionnelles et créer des filières ghetto. Le montage des formations pour le premier degré sera extrêmement complexe. Le référentiel de compétences doit rester un point d'appui.

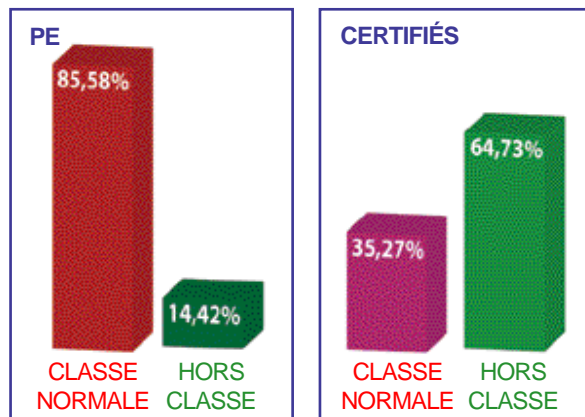
Le ministre a annoncé qu'après la réussite au concours, les enseignants n'auraient qu'une formation par compagnonnage, avec un enseignant expérimenté. Qu'en pensez-vous ?

Si le compagnonnage n'est a priori pas à rejeter, nous avons de sérieuses réticences. Tout d'abord ce modèle suppose une culture professionnelle unifiée, c'est-à-dire que les enseignants partagent les mêmes valeurs et les mêmes pratiques. C'est loin d'être le cas, comme le montrent les débats actuels. Le compagnonnage suppose aussi de travailler ensemble, et non l'un après l'autre, ce qui malgré les injonctions de travail en équipe ne correspond pas à la culture de l'école. Il serait aussi important de voir plusieurs pratiques et plusieurs maîtres. Enfin, à l'heure où l'on sait qu'il faudra s'adapter encore plus aux mutations sociales, évoluer et s'engager dans la voie de l'innovation, on ne peut pas prendre le risque de générer une reproduction des pratiques à l'identique.

Les décisions qui seront prises quant au concours seront

DÉPARTS EN RETRAITE EN 2007

Aujourd'hui seulement 14% des professeurs des écoles partent en retraite en ayant atteint un échelon de la hors-classe.



Revalorisation, même métier, même dignité?

Quand Xavier Darcos « communique » sur la revalorisation du métier d'enseignant, les enseignants du premier degré sont amers car ils sont oubliés. Si avec la création du corps de PE en 1990, l'ambition de l'unification des carrières des enseignants (premier et second degré) était affichée, où en est-on dix-huit ans après?

En matière de salaires le rapport Pochard (mars 2008) pointe une première inégalité: la rémunération globale moyenne des enseignants du premier degré s'élève à 1900 € contre 2700 € dans le second degré. Les rémunérations accessoires (heures supplémentaires et indemnités) bénéficient plus aux enseignants du second degré qu'aux enseignants du premier degré (de 10 à 15 % du traitement pour les premiers contre 5 % pour les seconds).

Autre injustice, en juin 2007, plus de 51 % des enseignants du premier degré sont partis en retraite en étant au 10ème échelon du corps des PE et seulement 14 % avaient atteint un échelon de la hors-classe. A contrario dans le second degré, près de 65 % des enseignants partant en retraite sont à la hors-classe. (voir graphique)

Le « travailler plus pour gagner plus » trouve son illustration dans la rémunération des stages de remise à niveau durant les vacances. La différence de rémunération entre les corps, pour le même travail, est injuste: 23,90 € pour un professeur des écoles,

36,77 € pour un certifié.

Même métier, même dignité? On est loin du compte. Les enseignants du premier degré ont déjà été échaudés par les injustices générées par la création du corps des PE, nombre trop faible d'intégrations, inégalités entre l'intégration par liste d'aptitude et par concours, exclusion des retraités, bouchon dans les promotions... Ils sont aujourd'hui exclus des mesures « ciblées » annoncées par le gouvernement. L'exemple le plus frappant est évidemment les augmentations salariales. Refusant d'augmenter pour tous le point d'indice de manière à rattraper l'inflation, le gouvernement décide que les évolutions normales de carrière (changements d'échelon) sont la preuve de la hausse des salaires et invente une prime, la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) pour permettre aux fonctionnaires n'ayant eu aucune promotion dans les 4 dernières années de limiter les pertes. Très peu d'enseignants du premier degré la percevront et les PE anciens instituteurs en sont exclus.

Atteints dans leur professionnalité par la réforme des programmes, confrontés aux chamboulements de leur service (60 heures), touchés par la perte du pouvoir d'achat, bloqués dans leur carrière, les enseignants du premier degré exigent que les promesses de revalorisation ne soient pas qu'un leurre médiatique.

Daniel Labaquère

Base élèves: recul ministériel

En juin, le ministère de l'Éducation nationale a retiré plusieurs champs de Base élèves, tels ceux concernant l'absentéisme, les besoins éducatifs particuliers, la catégorie sociale et professionnelle des parents. La durée de la conservation des données est raccourcie à la durée de scolarisation dans le premier degré. La mobilisation des enseignants, des parents et des partenaires de l'école dans les départements, comme au plan national avec la pétition « Nos enfants sont fichés », n'est pas étrangère à ce second recul, après le retrait des critères liés à la nationalité en octobre. Tout en se félicitant de ces avancées, le SNUipp avec la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des droits de l'homme, la FCPE, demande au ministère la mise en place d'un observatoire des fichiers utilisés dans l'Éducation nationale.

Nantes: dialogue social en berne!

Lors d'une occupation pacifique de l'inspection académique de Nantes, le 12 juin, par des parents et des enseignants venus réclamer l'arrêt des mesures Darcos, l'octroi de 200 postes supplémentaires et des emplois statutaires pour les précaires, les manifestants ont subi une intervention policière extrêmement violente. Sami Benméziane, professeur des écoles, a été emmené menotté au commissariat et inculpé pour coups et blessures. La FSU et le SNUipp ont demandé l'arrêt des poursuites et appellent à signer la pétition de soutien à Sami*.

*<http://44.snuipp.fr>

Prime pour les nouveaux titulaires

Le ministre a annoncé une prime pour les nouveaux titulaires sur la paye de novembre. En espérant qu'il s'agisse d'autre chose que d'un effet d'annonces, le SNUipp rappelle qu'il a toujours défendu le principe d'une prime conséquente d'installation et d'équipement.

Accompagnement scolaire: même travail, rémunération différente

Taux de l'heure supplémentaire d'enseignement

Instituteur	21,27 €
Professeur d'école	23,90 €
Professeur d'école hors classe	26,29 €
Professeur certifié	36,77 €



Enseignants-Parents Un lien professionnel

C'est la rentrée pour les parents aussi. Leur mobilisation contre les réformes témoigne de leur forte implication dans l'école. Créer des liens avec eux, une nécessité professionnelle pour la réussite des élèves.

Dossier réalisé par
Daniel Labaquère,
Pierre Magnetto,
Arnaud Malaisé,
Sébastien Sihr

Le moins que l'on puisse dire est que les nouveaux programmes ont créé un large consensus contre eux au sein de la communauté éducative. Et, parmi les membres de cette communauté, les parents d'élèves n'ont pas été en reste. Ils se sont mobilisés à plusieurs reprises et dans plusieurs villes de France à l'appel de la FCPE, mais c'est aussi et souvent de leur propre initiative qu'ils sont allés à la rencontre des enseignants, lors de réunions d'information et d'échanges organisées dans les écoles de nombreux départements (lire Fsc 314). Signe des temps, leur implication dans un dossier qu'ils auraient pu croire réservé à des « spécialistes », témoigne de leurs fortes attentes envers l'école. Comme l'explique Martine Kherroubi, sociologue de l'éducation à l'IUFM de Créteil, « à leurs yeux l'école a pris une grande importance dans le processus de qualification des élèves et leur souci est aussi de mieux comprendre l'école afin de mieux accompagner leurs enfants dans leur scolarité » (lire page 19).

Aujourd'hui, les textes font obligation aux enseignants d'organiser cette relation entre l'école et les parents. Leur rôle, leur place, ont été précisés dans les textes de 2006 (lire ci-dessous), mais les premières réglementations sont récentes, elles datent de 1989. Ce n'est pas un hasard si l'institution s'est préoccupée tardivement de cette question. L'image de l'instituteur seul maître bord dans sa classe s'efface, mais les réticences demeurent encore souvent quant à l'ouverture qui

doit être faite aux parents. Un rapport de l'Inspection générale notait il y a deux ans que malgré les dispositions réglementaires, les relations parents-enseignants restaient souvent difficiles et qu'il fallait s'interroger sur l'écart qui existe entre les textes et la réalité telle qu'elle est vécue sur le terrain. C'est que la nécessité de mise en œuvre d'un partenariat n'est pas forcément toujours bien comprise de part et d'autre. Pour améliorer la situation, les IG proposaient d'observer les

bonnes pratiques et d'essayer de les généraliser.

À l'école maternelle de l'Hay-les-Roses dans le Val-de-Marne (lire page 17), les enseignantes estiment qu'on ne naît pas parents d'élève, mais qu'on le devient. Sylvie Lebas explique que l'accueil des « nouveaux » parents doit servir à « créer à la fois un premier

contact et un premier regard sur l'école, le plus positif possible ». La capacité des enseignants à aider les parents, du moins à ceux qui sont le plus éloignés de l'école, à devenir parents d'élèves, est devenue un signe de leur compétence professionnelle.

Cette compétence ne vise pas seulement à répondre aux exigences posées par les textes, telle l'organisation d'une rencontre deux fois par an. L'intérêt est ailleurs, il est dans l'instauration d'une relation de confiance, qui va permettre aux parents de mieux comprendre l'école, de mieux jouer leur rôle de co-éducateur et de participer à la place qui est la leur à la réussite de leur enfant-élève. De leur côté,

« leur implication dans un dossier qu'ils auraient pu croire réservé à des « spécialistes » témoigne de leurs fortes attentes envers l'école »



les enseignants doivent renforcer leur expertise pour mieux communiquer avec les parents, apprendre à mieux les connaître. À l'école élémentaire Hoche de Colombes, dans les Hauts-de-Seine, les enseignants recherchent cette coopération. Ils organisent à la fin de chaque trimestre « l'heure des parents ». Il s'agit de recevoir ces derniers dans la classe où ils s'assoient à la place de leurs enfants, tandis qu'au tableau, ces derniers rendent compte de leur activité en classe. « C'est l'occasion de créer une véritable situation de communication » note Bénédicte Floquet, enseignante en CE1 (lire page 16).

Mais si la coopération des parents est un facteur de réussite scolaire, paradoxalement ce sont les élèves les plus en difficulté qui bien souvent en bénéficient le moins. Une étude du chercheur en sciences de l'éducation Pierre Périer (lire page 18), montre que ce sont d'abord les parents des classes moyennes qui maîtrisent « le code de l'échange et les règles du jeu ». À l'inverse les parents issus des familles populaires ont parfois bien des obstacles à surmonter pour se sentir à l'aise. Pour certains, leurs faibles compétences scolaires, leurs difficultés langagières... sont autant d'obstacles qui les

laissent à la porte de l'école. Construire une coopération avec les parents ne va pas de soi. Cela s'apprend, et si depuis 2006 cela est inscrit au cahier des charges des IUFM, bien souvent la formation se réduit à une communication institutionnelle sans module spécifique. « Les parents peuvent se sentir mal à l'aise dans ce lieu qui ne leur rappelle pas toujours de bons souvenirs. Les enseignants ont l'angoisse d'être délégués : les formations doivent

les amener à se sentir légitimes dans le dialogue, avec le but de faire des parents de véritables partenaires épaulant l'action enseignante », souligne Jean-Louis Auduc, directeur des études du 1er degré à l'IUFM de Créteil. Construire un partenariat avec les parents c'est créer un lien professionnel.

⁽¹⁾ La place et le rôle des parents dans l'école, Rapport IGAENR - Rapport conjoint IGEN-I.G.A.E.N.R. octobre 200 : <http://www.education.gouv.fr/cid4221/la-place-et-le-role-des-parents-dans-l-ecole.html>

Une histoire récente

La massification de l'enseignement des années 60 a eu pour effet collatéral de faire de tous les Français des parents d'élèves : prolongation de la scolarité obligatoire à 16 ans en 1959, objectif de 80 % d'obtention du baccalauréat en 1980.

Alors que jusque-là les familles faisaient confiance au système pour sélectionner et gérer les petits flux des « méritants », elles prennent conscience des possibilités de parcours, de l'importance du choix pour l'avenir des enfants et revendiquent le partage de responsabilité autour de l'orientation. Le niveau de satisfaction des parents dépend désormais de la réussite des enfants.

Si depuis longtemps la complémentarité de l'action éducative de l'école et de la famille était soulignée, ce n'est que récemment que les droits des parents ont été inscrits dans la loi : participation à la vie scolaire et dialogue avec les enseignants (1989), démarche d'éducation partagée et partenariat (2001)... La circulaire du 25 août 2006 rassemble l'ensemble des textes précédents et précise le droit à l'information des parents sur la scolarité de leur enfant, la définition des moyens dont disposent les associations et les représentants des parents.



C'est

« Gérer le pour tous et le pour chacun »

Jean-Louis Auduc est directeur adjoint de l'IUFM de Créteil. Il est l'auteur de « Les relations parents-enseignants à l'école primaire », 2007, CRDP Créteil



Le travail avec les familles est-il une compétence professionnelle ?

Pour exercer le métier d'enseignant, avoir de bonnes relations avec les parents d'élèves est aujourd'hui une nécessité et exige des compétences professionnelles spécifiques : mener un entretien et le gérer, réagir à des situations délicates, présenter une situation et expliquer des décisions, annoncer de mauvaises nouvelles... Les médecins disposent de 15 jours de formation spécifique à l'accueil des patients et les formations sur la gestion des réunions et des conflits sont développées depuis longtemps dans le monde de l'entreprise. L'inscription en 2006 du travail avec les parents parmi les 10 compétences du cahier des charges des IUFM avait permis la mise en place de l'enseignement de ces compétences professionnelles.

Vous parlez au passé ?

Je suis très inquiet des changements annoncés dans la formation des enseignants. En particulier, je crains que l'obsession de faire des économies et le pilotage par le concours n'aboutissent à une régression très importan-

te de la formation professionnelle des enseignants, au bénéfice de la formation académique.

Quelles sont les priorités sur lesquelles vous avez les formations ?

Dans l'académie de Créteil, le travail sur la relation enseignants/parents est ancien. Sans doute parce que les difficultés sont plus importantes, les enseignants sont en demande.

Les formations essaient de décrypter la double angoisse des parents et des enseignants. Les parents peuvent être mal à l'aise dans ce lieu qui ne leur rappelle pas toujours de bons souvenirs. Les enseignants ont l'angoisse d'être délégitimés : les formations doivent les amener à se sentir légitimes dans le dialogue, avec comme but de faire des parents de véritables partenaires épaulant l'action enseignante. Pour cela, la valorisation du soutien parental est très efficace.

L'enseignant est porteur d'un collectif et le parent porteur de l'intérêt de son enfant. La professionnalité se niche exactement là, dans la gestion du « pour tous » et du « pour chacun ».

À Colombes, dans les Hauts-de-Seine, les familles peuvent assister à la classe durant « l'heure des parents ». Un moyen de découvrir l'élève qui se cache derrière leur enfant.

Lors du dernier samedi de l'année, les élèves, regroupés au pied du tableau, rendent compte de leurs activités scolaires à leurs parents, installés à leur place dans la salle de classe. Cette scène peu habituelle se déroule régulièrement à l'école élémentaire Hoche de Colombes, dans les Hauts-de-Seine. Pour Sophie Vallée, enseignante en CE2, cette « heure des parents » permet de « travailler le lien des parents avec l'école » et également de « rencontrer ceux qui ne viennent pas habituellement ». L'invitation lancée aux parents d'élèves à chaque fin de période ne prend pas la forme d'un classique entretien individuel ou d'une réunion institutionnelle. Elle se déroule dans un climat convivial qui crée de la confiance et permet une connaissance vécue et plus approfondie de ce qui se vit, de ce qui s'apprend en classe. Un parent d'élève explique qu'il peut de la sorte s'approprier « l'univers dans lequel son enfant vit durant la journée ». En parallèle au « sentiment fabuleux de se retrouver à nouveau en classe », les parents peuvent ainsi « découvrir l'élève » derrière leur enfant.

Ce bilan positif est partagé par les enseignants, Sophie Vallée estime que le rapport entre l'école et les parents a changé. En voyant ce que font leurs enfants, ils sont moins inquiets, posent moins de questions sur la classe, qui n'est plus « un grand mystère ». La participation est également massive, seule une famille n'a participé à aucune « heure des parents » durant l'année.

Ce temps de rencontre est également l'occasion pour Bénédicte Floquet, enseignante en

COLOMBES

L'heure des parents

CE1, de « créer une véritable situation de communication ». Les élèves produisent ainsi « des écrits sociaux à destination des parents ». L'occasion pour eux de narrer la sortie, la veille, de la classe au cirque, de réciter en duo les poèmes qu'ils ont créés sur le monde du cirque... En mathématiques, les élèves proposent aux parents de résoudre des exercices de calcul rapide, de jouer au « compte est bon »... L'enseignante n'intervient pas directement, elle gère le déroulé de la séance et le fluidifie au besoin.

Mais l'avenir de ce temps est en suspens. Les deux enseignantes souhaitent le poursuivre mais s'interrogent sur les modalités suite à la suppression de la classe le samedi matin. Cette journée, sans accueil avant la classe et sans cantine après, était l'occasion d'un contact direct avec les familles et permettait au plus grand nombre de se rendre disponible en fin de matinée pour participer à « l'heure des parents ». Quelle que soit la solution retenue, « on ne sera plus sur une dynamique d'apprentissage durant le temps scolaire » regrette Bénédicte Floquet.



L'Haÿ-les-Roses, toute première fois...

À la maternelle de l'Haÿ-les-Roses, dans le Val de Marne, le lien de confiance parents-enseignants se construit dès l'accueil des nouveaux parents. « Et ce, pour créer à la fois un premier contact et un premier regard sur l'école le plus positif » confie Sylvie Lebas, enseignante de petite section. Dans son ouvrage ⁽¹⁾, Catherine Lefebvre, ancienne directrice et initiatrice du projet expose les phases du travail entrepris. Premier temps : l'accueil des nouveaux parents se fait entre mars et mai, qui précède la première rentrée des enfants. Individuellement, parents et enfants sont reçus lors d'une visite « pédagogique et humaine » de l'école. Rien de mieux pour lever les angoisses des familles envers l'école que de s'approprier les lieux, les espaces, les personnes, les choses concrètes que les parents vont découvrir en traversant les locaux et les classes. Deuxième temps : une rencontre qui permet de présenter les partenaires de l'école aux parents. « L'objectif est de favoriser les relations entre les adultes » témoigne Sylvie.

Puis au quotidien, l'accueil du matin est valorisé. Les parents déshabillent l'enfant puis circulent avec lui au milieu des puzzles,

jeux, pâtes à modeler, chevalets de peinture... Cet accompagnement parent-enseignant-enfant favorise la séparation et aide l'élève à trouver des règles et repères communs entre ces deux espaces de vie que sont le milieu familial et le milieu scolaire. Les réunions d'information se font autour de vidéos. Les parents découvrent la vie de classe, leur enfant filmé en situation d'apprentissage. La formule reçoit une forte adhésion des parents. Certes, c'est de la logistique, du travail supplémentaire plus facile à mettre en place quand les enseignants ont du temps.

Certains parents amènent un magnétoscope, un téléviseur, d'autres une spécialité culinaire à partager à l'issue de la réunion. Chacun contribue à sa mesure. Tous ces moments particuliers construisent des liens dans la durée et facilitent par la suite la constitution des équipes éducatives, le travail de prévention, la construction de réponses à certaines difficultés. Catherine Lefebvre développe son crédo : « si on veut travailler sur ces difficultés, il faut travailler aussi en dehors de celles-ci ».

⁽¹⁾: construire des projets pour la réussite des élèves en maternelle- SCEREN



Familles populaires: partenaire paradoxal

Pas facile de trouver un langage commun

Les résultats des recherches internationales donnent des indications sur le contenu des échanges entre école et familles. Aux rappels courants de l'école quant aux responsabilités parentales concernant l'environnement scolaire (surveillance des devoirs, hygiène de vie des enfants, fournitures et livres à apporter...) succèdent des échanges sur les résultats scolaires et le comportement de l'enfant en classe. Sur ces derniers points, les études montrent de nombreux décalages entre les perceptions des parents et celles des enseignants. Ainsi, quand l'enfant est en difficulté, alors que les enseignants essaient manifestement de souligner les soutiens possibles, les parents ressentent les entretiens tout entiers dominés par le diagnostic de l'échec et l'esprit négatif qui en découle, les autres aspects de l'échange étant alors rejetés dans l'oubli.

Des formations pour les parents d'élèves étrangers ?

Une opération expérimentale destinée aux parents d'élèves, étrangers ou immigrés est lancée cette année par la biais du BO n° 29 du 17 juillet. Appelée "Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration", cette initiative vise à familiariser les parents étrangers avec l'institution scolaire et ses règles parfois complexes. Elle repose sur le volontariat des parents. « Ces formations gratuites sont organisées sur la base de modules d'une durée maximale de 120 h ».

L'opération se déroule dans les écoles et les collèges, notamment sur l'horaire d'ouverture prévu pour l'accompagnement éducatif destiné aux élèves.

Les enseignements sont prioritairement dispensés par des enseignants, notamment ceux qui exercent en classes d'initiation (CLIN), des formateurs de GRETA ou des personnels d'associations agréées par le ministère de l'Éducation nationale.

Tous les parents sont-ils à égalité face au partenariat avec l'école? Pierre Périer, chercheur en sciences de l'éducation, a conduit une enquête sur le rapport entre l'école et les familles populaires. Il relève des obstacles pesant sur les possibilités de rencontres et d'échanges entre l'école et les parents. Parmi ces obstacles culturels, le chercheur met l'accent sur le rapport à l'écrit, les difficultés langagières, les codes sociolinguistiques et la compétence scolaire des parents.

Lors des entretiens menés au cours de cette recherche, tous les parents interrogés se sont montrés conscients des enjeux de l'école et ont émis le souhait de voir leurs enfants réussir. Mais, au contraire des parents des classes moyennes reconnus comme « partenaires » de l'institution scolaire jusque dans la participation au conseil d'école, les parents de familles populaires ne maîtrisent pas « le code de l'échange et les règles du jeu » et font donc figure de parents « non partenaires ». Pierre Périer avance trois raisons à ce « retrait » ou cette « distance ». Il distingue tout d'abord une « logique de confiance » où les parents s'en remettent totalement à l'école et attendent d'être informés des problèmes éventuels, ce qui arrive souvent trop tard à leurs yeux. Ensuite, la « logique critique » renvoie aux reproches émis par les parents, en dehors de l'école, sur l'élitisme de la culture scolaire, le manque d'autorité des enseignants et



les traitements discriminatoires à l'égard de leurs enfants. Enfin, en suivant une « logique de protection », ils se tiennent à distance de l'école pour se protéger d'une mise en cause de leurs qualités éducatives de parents, notamment pour les femmes qui ne disposent pas nécessairement d'une autre ressource identitaire tirée du monde du travail.

Pour les familles populaires, le partenariat est donc paradoxal. Il les éloigne de l'école au lieu de les rapprocher, « redoublant des inégalités de réussite entre élèves par des inégalités de reconnaissance des parents à et par l'école ».

« UN POINT D'APPUI AU TRAVAIL ÉDUCATIF DES FAMILLES »

L'étude de Martine Kherroubi montre que l'école primaire est un des moments clés pour aider les parents à devenir des parents d'élèves en capacité d'agir sur la scolarité de leur enfant.

Suite à votre étude, comment définiriez-vous les attentes des parents dans leur relation à l'école ?

Quel que soit le milieu, elles sont prioritairement d'ordre scolaire. L'importance prise aujourd'hui par l'école dans le processus de qualification sociale est très nettement perçue par toutes les familles. La réussite scolaire est ainsi essentielle pour leurs enfants et pour elles. Elles sont en attente de dialogue, de relations directes avec l'enseignant. Elles cherchent à soutenir les efforts scolaires de leur enfant en encadrant le travail scolaire à la maison et en s'intéressant à ce qu'il fait quotidiennement à l'école. Mais, toutes les familles n'ont pas les mêmes facilités à décoder cet univers scolaire. Souvent, par manque de lisibilité de l'institution scolaire, les familles jonglent en permanence entre défiance et réassurance. D'où les tensions perçues collectivement par les enseignants et les malentendus qui peuvent en découler.

Dans ce contexte, les familles des milieux populaires surtout se tiennent à l'écart car elles se trouvent incompétentes lorsqu'il s'agit d'intervenir à l'école. Du coup, elles sont dans une logique de délégation. Or, on sait aujourd'hui le rôle actif que joue la famille dans la réussite des parcours scolaires.

Quel rôle peut alors jouer l'école ?

L'école primaire est un des moments clés pour aider les parents à devenir des parents d'élèves en capacité d'agir sur la scolarité de leur enfant. Notre recherche, qui a été menée dans 18 écoles élémentaires et maternelles qui donnaient de nombreuses possibilités aux parents d'entrer dans l'école, ouvre des perspectives en ce sens. Nos observations montrent que les actions de coopération génèrent des nouveaux temps et de nouveaux espaces d'échanges. Les contacts non seulement individualisés mais

personnalisés recherchés par les parents sont facilités tout comme les rencontres collectives des familles avec les enseignants ou des parents entre eux. Au centre, se construit une familiarisation des parents avec l'école qui sert de point d'appui au travail éducatif des familles.

Concrètement, comment construit-on cette familiarisation ?

Elle se fait par une ouverture de l'école aux parents en leur offrant des opportunités d'observation et de participation. Ce peut être voir la classe qui fonctionne, collaborer activement à la préparation de la fête de l'école, participer à certaines activités de l'école (visites à l'extérieur, piscine, ateliers, bibliothèque, groupe de parole, conseils d'école...). Ce qui engage les enseignants à mieux accueillir les parents et à mieux communiquer sur l'univers scolaire avec eux.

L'école reste le cadre régulateur de ces actions. À ce titre, les directrices et directeurs jouent souvent un rôle moteur. Mais il ne suffit pas de donner aux parents des « clés de lecture » pour qu'automatiquement ils s'en saisissent. Ces dispositifs visent plutôt à les mettre en situation d'élaborer leur propre compréhension de l'institution scolaire, voire d'acquérir une compétence pédagogique. Non pour empiéter sur les prérogatives des enseignants mais pour se construire des ressources afin de mieux accompagner la scolarité de leur enfant, de décoder plus facilement les attentes pédagogiques. Les propositions extrêmement diversifiées et variées permettent à de nouveaux parents de s'investir. Il n'y a pas de « recettes » partout reproductibles mais des ressources et des dynamiques locales à faire jouer.

Les enseignants sont-ils suffisamment outillés pour mieux s'appropriier ces dé-



Entretien avec

Martine Kherroubi

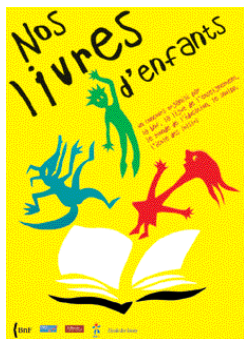
Maître de conférences en sociologie de l'éducation à l'IUFM de Créteil-Paris XII. Elle vient de diriger une étude sur les actions de coopération école-familles. Celle-ci est présentée dans un livre intitulé « des parents dans l'école ».

marches ?

C'est peut-être là une difficulté pour eux. Les lignes de démarcation habituelles entre école et famille se trouvent modifiées. Le parent devient un « parent usager ». Il exprime plus facilement des attentes que les enseignants n'ont pas l'habitude d'entendre. Se construisent à la fois la confiance et la vigilance. Penser la relation aux familles doit devenir un réel objet professionnel dont on parle et que l'on analyse. Que veut dire concrètement donner une place aux parents ? Quelles compétences cela sollicite-t-il ? Mais le pari est bien là. Apprendre à coopérer, c'est continuer de réfléchir à la manière dont tous les parents peuvent être co-producteur de la réussite scolaire de leur enfant.

CONCOURS

Nos livres d'enfants...



Offrez un livre ! Voilà le mot d'ordre du prochain concours organisé par la BNF, le SNUipp, la Ligue de l'enseignement et le Monde de l'éducation. Chaque classe est invitée à offrir un livre qu'elle aura conçu et fabriqué elle-même en choisissant bien son ou ses bénéficiaires: une autre

classe, un enfant du bout du monde, etc. Le choix du destinataire guidera le contenu du livre, ses illustrations... Quatre catégories de livre sont proposées. Sur le fonds, le choix se fera entre « fiction » et « documentaire ». Sur la forme, le livre pourra être « réel » ou « virtuel ». Les enseignants trouveront sur le site de la Bnf* des ressources conçues autour de l'exposition sur les livres d'enfants (ceux qu'on leur offre cette fois) qui aura lieu à la bibliothèque François Mitterrand à partir d'octobre 2008. Vous trouverez un coupon d'inscription dans le prochain numéro de Fenêtres sur cours ou sur le site.

*www.snuipp.fr/concours/

La date limite des inscriptions est fixée au 30 novembre--

PUBLICATION

La maternelle a de l'avenir

Une école maternelle tournée vers l'avenir. Telle est l'ambition du numéro spécial publié par le SNUipp



à cette rentrée. Avec les témoignages de chercheurs et de spécialistes (Viviane Bouysse, Mireille Brigaudiot, Thierry Vasse, Sylvie Chevillard,...), cette parution, a contrario des réformes engagées, défend les thèmes du colloque organisé par le syndicat en novembre dernier: formation initiale et continue à la hauteur des enjeux, avec des apports solides pour la construction du langage, de l'évaluation, de la relation aux familles, des gestes professionnels si particuliers et ce avec des effectifs adaptés aux besoins des enfants. Ce numéro est disponible auprès des sections départementales du SNUipp.

LE LOUVRE

Pour un geste artistique éphémère

C'est avec des objectifs ambitieux que se poursuit le partenariat entre Le Louvre et des écoles et collèges de l'éducation prioritaire de Champigny-sur-Marne (94): sensibiliser à l'histoire et aux arts des populations éloignées des institutions culturelles, introduire étude des œuvres, notions artistiques et connaissance des civilisations dans les apprentissages quotidiens, amener les enseignants à développer des pratiques autonomes dans les collections.

Cette année l'association entre la pratique des arts vivants et la découverte des arts plastiques anciens a été privilégiée. Rencontres avec le commissaire d'une exposition sur le XVIII^{ème} siècle et un chorégraphe, travail avec des danseurs à l'école, exposition de dessins,

séances de travail au musée se sont conclus par la présentation d'un spectacle sous la Pyramide. L'implication des parents a été sollicitée depuis le début: si les élèves leur ont effectivement fait visiter « leur » Louvre et les ont entraînés dans la danse le 7 juin, le



financement considérable du projet avait en amont permis que les familles accompagnent leur enfant au théâtre de Chaillot et participent aux répétitions. Les retours qu'ont eus les enseignants et Agnès Renard, la coordonnatrice REP en charge du projet, montrent que le pari semble gagné. Les confidences aux enseignants (« Jamais je n'aurais osé y aller seule. Je n'aurais jamais cru que j'y entrerais un jour... »), montrent qu'il est possible d'agir pour réduire la distance symbolique entre les lieux institutionnels de culture et « les quartiers ».

Point d'orgue du projet, le bal du Louvre. Animé par des professionnels, ce fut un moment exceptionnel où élèves et parents (plus de 300 personnes!), totalement dans l'objectif de la danse collective, ont impressionné les spectateurs par leur maîtrise et le résultat de leur travail. Une récompense aussi pour les enseignants qui se sont dépensés sans compter leur temps et tout au long de l'année pour permettre ce « moment fort de liens tissés. »

« Si l'école s'intéresse aux langues parlées et transmises dans l'environnement familial, elle permet aux élèves d'une part de mieux assumer leur héritage linguistique et culturel, de mieux construire leur identité, et d'autre part d'envisager leurs différences comme des richesses à partager ».

Christine Hélot et Andrea Young

PREMIER POSTE

Premières ressources

Premier poste et premiers stress. On cherche à se rassurer, à s'ancrer dans le vif du métier. Comme chaque année, depuis la rentrée 2005, le SCEREN met en ligne de nombreuses ressources documentaires à destination des nouveaux enseignants: des outils pour faire la classe, des programmes, des références spécifiques sur l'éducation prioritaire, des repères sur le système éducatif, des informations sur sa région ou son département de nomination par des liens vers les CRDP et CDDP, en plus d'un accès à une cyberbibliothèque. <http://www.cndp.fr/>

Marie-Anne Santoni

Portrait



Enseignante en Haute-Corse, Marie-Anne est détachée à la FALEP, la Fédération des associations laïques et d'éducation permanente, à Bastia.

FILM D'ANIMATION

Festival des petites lanternes magiques

Et si les élèves des écoles primaires devenaient des réalisateurs de film d'animation ? C'est le projet proposé aux écoles du Tarn et Garonne par le GRAPE (Groupe de recherche et d'action pédagogiques et éducatives) et le cinéma Utopia de Tournefeuille. Depuis 2006, le festival scolaire des petites lanternes magiques donne à voir les films réalisés par les classes, du cycle 1 au lycée, dans les salles de projection du cinéma Utopia. Un festival qui connaît un succès grandissant. 550 scolaires ont pu voir une trentaine d'œuvres en 2006. Cette année, l'événement en a rassemblé 954 autour de 65 films. Aurélien Daniel, membre de l'association et réalisateur avec sa classe de CP/CE1, explique que la ligne de conduite est de projeter tous les DVD envoyés sans aucune sélection. Autre principe directeur, tous les enfants voient sur grand écran

leur travail. Les thématiques, les supports sont différents. Aurélien, lui, a fait le choix de concevoir à partir d'albums sur les loups. Par groupe, ses élèves ont réalisé 5 courts-métrages. Après une phase de découverte des dessins animés, de questionnement, les enfants s'essaient à une mini-réalisation. Puis voilà le temps du vrai film. « *Le travail par groupe permet à chacun d'avancer à des rythmes différents, quand certains dessinent encore le storyboard, d'autres prennent déjà des photos image par image* », explique-t-il. Cette année, le festival s'est accompagné d'une exposition des décors et d'affiches explicatives des méthodes utilisées par les classes.

Les films ainsi que des aides techniques à la réalisation sont à consulter sur le site : <http://festival.inattendu.org/-Le-festival->

Lydie Buguet

HANDICAP

Au-dessus des nuages...

Pour les enfants comme pour les adultes, parler de la différence et de la diversité n'est jamais simple et recouvre des représentations très diverses. Que peut faire un enfant en situation de handicap ? Quels sont ses loisirs ? Comment travaille-t-il en classe ? Pour évoquer simplement toute ces questions, le DVD « *au-dessus des nuages* » édité gratuitement par La souris verte et La cuisine aux images propose à partir de la rencontre de Benoît, Angelo, Tristan, Solène, Louna et Guillaume, des enfants dans leur quotidien à l'école, dans leurs activités, avec leur famille... Des outils d'accompagnement du DVD (glossaire, fiches pédago-

giques...) peuvent être téléchargés sur le site : <http://www.enfantdifférent.org/audessusdesnuages/> Le SNUipp s'associe à cette démarche. Il met à la disposition des enseignants des écoles des exemplaires de ce DVD. À emprunter dans les sections départementales.



Le culturel, l'environnement, le social, l'économique, Marie-Anne Santoni est sur tous les fronts. En poste à la Ligue de l'Enseignement, elle a trouvé dans cet engagement de quoi prolonger sa « vocation ». L'acte éducatif, « *au cœur du métier* », comme elle le dit, c'est par exemple l'organisation des ateliers relais, pour près de 60 jeunes en rupture scolaire l'année dernière. Le travail sur la confiance en soi, la mobilisation de beaucoup d'adultes, une démarche d'inclusion permettent de construire des remédiations innovantes.

Actes éducatifs encore avec les campagnes nationales d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations ou avec la transmission de valeurs dans les formations BAFA.

Acte social aussi avec le projet « *quartier Bastia centre ancien* ». Si à Bastia les difficultés de certains quartiers n'ont pas l'ampleur qu'elles peuvent avoir ailleurs, la situation a tendance à se dégrader, et les actions de prévention, encore possibles malgré les baisses de moyens, sont efficaces.

Soutien scolaire, aide à la parentalité, projets de vacances, point accueil multimédia permettent, de « *reconstruire une vie de village* ». « *Et ça marche!* », s'enthousiasme Marie-Anne, les pratiques de travail en commun s'installent, les synergies (son mot préféré) s'installent entre générations, entre associations, les familles en prennent conscience. Et comme on est en Corse, la langue et la culture corses irriguent toutes les actions. En « *promotion sociale* », la Ligue forme à la langue corse des publics très divers, chômeurs, détenus et personnels des prisons, professionnels (garçons de café, kiné) qui en ont besoin dans leur travail... C'est dans ce foisonnement d'actions que se déploie l'énergie de Marie-Anne, mais aussi dans ses convictions : « *On y croit vraiment!* », conclut-elle avec fougue.

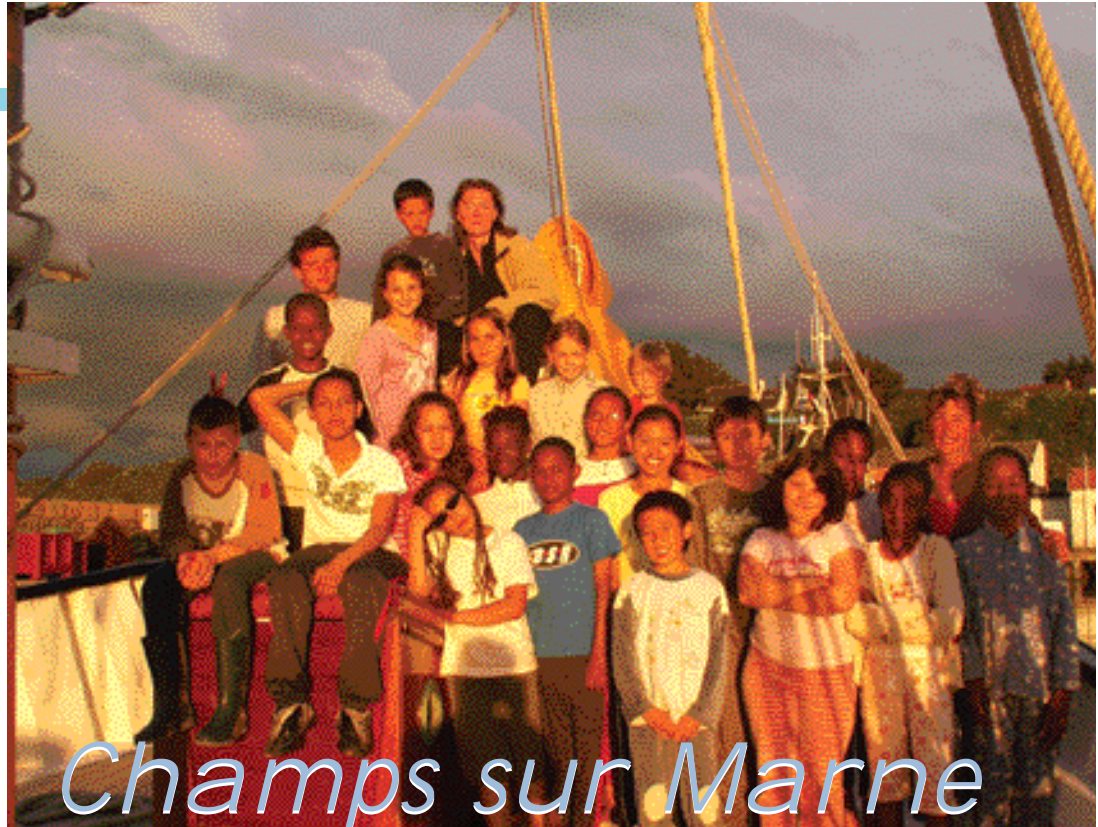
« Les synergies s'installent entre générations, entre associations... »

Daniel Labaquère

En ce dimanche matin, dans le petit port de l'île de Groix on peut voir l'Étoile Molène, vieux Gréement, avec en guise d'équipage les 20 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Paul Langevin de Champs-sur-Marne. Voilà 14 jours que la classe de Céline Branchu vit sur le bateau. Ils sont partis du port de Saint Malo et ont longé toute la côte bretonne jusqu'à l'île. Demain ils feront cap vers le port de Lorient pour la fin du périple. Les enfants ne sont pas seuls maîtres à bord, Antoine Racine, le capitaine et Jérôme Lebeltel, le second, veillent aux manœuvres du navire. Pour l'instant, le bateau est à quai et on peut apercevoir sur le pont un groupe d'enfants qui nettoie le bateau, un autre s'occupe d'une dernière lessive, tandis que la 3^{ème} « bordée » s'occupe de la préparation du repas de midi. « *L'objectif principal de cette classe de découverte c'est « vivre ensemble* », explique Céline, « *la grand voile*

« Redonner à ces sorties une impulsion à la mesure des bénéfiques que les élèves peuvent retirer de cette expérience éducative et pédagogique unique. »
BO du 13.01.05

repas, vaisselle, quart de 18 à 20 h : dîner et vaisselle. C'est la quatrième année que Céline pratique la classe sur le bateau. L'année passée les enfants avaient travaillé sur le journal de bord. Cette fois, le livre de cuisine est à l'honneur avec des recettes faciles et rapides données par les parents que les enfants testent avec Anne-Marie Le Rousseau, une accompagnatrice. La vie est rythmée par les repas mais surtout par les escales dans les ports. « *Si j'ai imaginé cette classe de découverte en bateau, explique Céline, c'est qu'elle est itinérante, elle me permet d'organiser des visites très diversifiées au fil des étapes.* » Les enfants ont ainsi découvert la cité corsaire de l'île de Bréhat, l'usine d'algues de Roscoff, le



Champs sur Marne Une classe au gré du vent

Une classe de CM1-CM2 de l'école Paul Langevin de Champs sur Marne a passé 15 jours en mer sur un vieux gréement, un dundee thonier. Une classe « hors la classe » pour apprendre à vivre ensemble et découvrir un patrimoine marin.

musée Océanopolis de Brest... Et ce matin, une fois les tartes prêtes à cuire, la classe va visiter le musée de l'île de Groix accompagnée de Pierre, ancien pêcheur sur un thonier, qui leur explique les techniques de pêche. Les enfants visitent attentifs ce petit musée où ils découvrent la vie de cette île marquée par la pêche au thon.

« *Durant ces deux semaines, ils auront approché un patrimoine marin très riche et rencontré des gens passionnés comme Pierre par leur histoire, leur métier* », insiste Céline. Cet après-midi sera consacré à une sortie en mer pour faire le tour de l'île et découvrir ses côtes, façon de fixer définitivement la différence entre une côte rocheuse et une côte sableuse. Des enfants sous l'œil d'Antoine se relaient à la barre, tandis que certains s'essaient à la pêche à la ligne, que d'autres s'exercent à

« *L'objectif principal de cette classe de découverte c'est « vivre ensemble » et avec les contraintes inhérentes à la voile. Sur un bateau cela prend tout son sens* »

faire des nœuds et d'autres encore révisent les signaux marins... Organiser une telle classe de découverte demande de la volonté autant que de l'enthousiasme. Obtenir un agrément pour le bateau et l'équipage, imaginer le périple, trouver des financements, convaincre les parents..., chaque année ces deux semaines hors la classe mobilisent Céline, directrice

de l'école, bien longtemps après la classe. « *La mairie s'est engagée avec nous sur ce projet mais l'Éducation nationale reste discrète sur le plan financier. Les classes de découverte n'existent que grâce aux enseignants convaincus de leur intérêt.* » regrette-t-elle. Un intérêt bien compris des enfants qui à la veille du retour proposent de repartir « *à l'envers* » pour prolonger encore le voyage.

Lydie Buguet

Photo souvenir de deux semaines pendant lesquelles le mot école aura rimé avec mer, environnement, navigation, patrimoine, musée, pêche, bordée et même aventure!

Entretien

« Un terrain d'expériences »



Denis Klein

Responsable de la FOL57 et responsable national du groupe « Classes de découvertes » de la Ligue de l'Enseignement

Qu'apprend-on hors la classe ?

L'école reste un espace clos où tous les objectifs éducatifs ne peuvent être atteints pleinement parce qu'il leur manque la confrontation à la vie. Ainsi en va-t-il du vivre ensemble, de l'acquisition de l'autonomie, des compétences sociales et civiques pour ne prendre que quelques-unes des dimensions du socle commun.

Par ailleurs, ces confrontations ne sont souvent plus rééquilibrées hors l'école où les inquiétudes parentales limitent de plus en plus fréquemment toutes les formes de « terrain d'expérience » de l'enfant.

Cette rencontre avec le réel s'avère peut-être encore plus nécessaire qu'auparavant, y compris dans le domaine des connaissances et ce, malgré l'accès à une abondance d'informations masquant parfois l'insuffisance des acquis fondamentaux.

Ainsi, le « sortir de l'école » sous ses formes les plus diverses constitue un tenant essentiel de la formation de cet être en devenir qu'est l'enfant.

Quels sont les freins à l'organisation des classes de découvertes ?

Tous les indicateurs et enquêtes placent en tête la dimension financière. Coûts des séjours de plus en plus élevés notamment par la croissance des mises aux normes de sécurité, diminution des aides des collectivités, baisse du pou-

voir d'achat des familles...

Responsabilités des enseignants (souvent par méconnaissance) et « tracasseries » administratives sont également évoqués surtout depuis les circulaires de 1997/1999.

Charge de travail pour organiser un séjour, évolution des approches du métier, féminisation de la profession, réticences parentales... Autant de facteurs qui, conjugués les uns aux autres, conduisent à la diminution des départs ou au raccourcissement de la durée des séjours.

Quels soutiens les enseignants peuvent-ils trouver pour organiser un séjour ?

À la Ligue de l'Enseignement, à tous les niveaux, national, départemental, centres d'accueil, chacun s'attache à alléger au maximum les charges de l'enseignant.

Travail sur les coûts et les aides possibles, rencontres avec les décideurs, accompagnement administratif et dans les rencontres avec les parents ou les élus, soutien pédagogique des centres d'accueil, élaboration d'outils pratiques, conseils, mise en réseau... Nous sommes présents dans toutes les dimensions d'un projet afin de faciliter sa concrétisation et permettre à l'enseignant de rester centré sur ce qui relève de l'exercice de son métier: le projet pédagogique.

Textes officiels:

Deux textes principaux régissent les classes de découvertes :

- organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Circulaire n°99-136 du 21/9/1999. BO n°7 du 23 septembre 1999.

<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/sorties.htm>

- sorties scolaires. Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré. Circulaire n°2005-001 du 5/2/2005. BO n° 2 du 13/1/2005

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/2/MENE0402921C.htm>

L'aide au départ JPA / ANCV

La JPA, en partenariat avec L'ANCV (l'Agence nationale pour les chèques-vacances), développe une importante politique d'aide aux départs des élèves des établissements du premier degré. Cette aide individuelle peut-être comprise entre 25 % et 40 % du coût du séjour. Pour 2008, les dossiers de demande d'aide concernent les séjours organisés par les établissements qui relèvent de l'éducation prioritaire.

Une aide a aussi été mise en place pour le départ des enfants en situation de handicap. En 2008, elle est au minimum de 30 % du coût du séjour (en incluant le surcoût lié au handicap). En revanche, le quotient familial doit être inférieur ou égal à 800. Vous pouvez télécharger des dossiers d'aide sur le site de la JPA :

<http://www.jpa.asso.fr>



Guide responsabilité du SNUipp

Vous trouverez joint à ce numéro de fenêtres sur cours le guide pratique du SNUipp. Au programme, les principaux aspects de

la responsabilité des enseignants pendant les sorties scolaires mais aussi ce qui concerne la protection scolaire, la sécurité dans l'école...

LITTÉRATURE JEUNESSE

Contes d'Antan en habits neufs

Les contes du temps jadis de diverses cultures inspirent les artistes qui, en cette rentrée, nous offrent de superbes recueils. La comparaison des illustrations montre les influences diverses qu'elles exercent sur le sens même des textes.

Le petit chaperon rouge, Grimm ; ill. K. Pakovska – Minedition – 21 €

Nouvelle merveille de K. Pakovska ! Envahissant la double page, son loup, dressé sur ses deux pattes, est habillé comme un dandy, costume chatoyant et foulard rose. Mais la gueule est féroce, noire, armée de crocs, avec une langue qui darde des flammes. Le Chaperon rouge, le chasseur et son chien, croqués au trait de pastel gras, minuscules, circulent dans une forêt animée de fleurs somptueuses, d'énigmatiques oiseaux, de personnages géométriques. Certes, le texte est de Grimm : après la funeste rencontre et la délivrance, la grand-mère, savoure sa galette et son vin, tandis que Le Petit Chaperon Rouge, plein de bonnes résolutions retrouve sa mère. Mais Kvéta Pakowska assume aussi l'avertissement du conte de Perrault avec ce loup ambigu, mi-séducteur, mi-bête, à la queue agressivement dressée, un pied chaussé d'une élégante bottine tandis que l'autre arbore la patte noire et griffue du monstre...



Les histoires de Blanche Neige racontées dans le monde – F. Morel & G. Bizouerne ; ill. Ch. Gastaut – Syros, Le tour du monde d'un conte (15 €)

Perrault et Grimm ne sont pas les premiers à conter Blanche Neige, des dizaines de versions depuis des siècles ont vu le jour dans bien d'autres cultures. Ainsi, le recueil présente, outre la version allemande

connue, des versions plus ou moins proches, de Bretagne, du Danemark, du Niger, d'Écosse, et de Grèce, où le motif central, la haine de la marâtre, est constant. Les illustrations colorées s'inspirent joliment des arts locaux.

Cf. aussi « Les Histoires du Petit Poucet » et celles de « Cendrillon », Syros



Au pays des contes : 9 contes malicieux de Grimm et de Perrault, ill. Hans Fischer – NordSud (17,50 €)

Avec cet album, les éditions NordSud rendent hommage à Hans Fischer, célèbre illustrateur suisse décédé il y a 50 ans. Voici réédités Le Chat Botté de Perrault et 8 contes des frères Grimm plus ou moins connus comme les Musiciens de Brême, Le Petit Chaperon Rouge, ou peu connus, comme Les vagabonds. L'illustration au trait, à l'encre de chine ou aux crayons de couleur, rehaussée de quelques taches vives d'aquarelle, avec ses personnages désopilants, est un délicieux mélange de précision, de gaîté et de malice. De plus, Hans Fischer ajoute son grain de sel aux textes : « Ce qui n'est pas dit dans le conte (du Chat Botté), c'est qu'il n'est pas facile pour un chat d'enfiler des bottes et de marcher sur deux pattes. ». Suivent alors dix croquis irrésistibles des acrobaties du chat au cours de son entraînement. Souvent, le conte tient en une fresque d'une page, organisée en deux colonnes. Ainsi pour Le Chaperon Rouge, on voit en

haut son départ, puis sa rencontre avec le loup et la découverte de la bête dans le lit. Parallèlement, le chasseur traverse avec son chien une forêt où se cachent mille et une bestioles, lutins et plantes. Et le conte se clôt par un festin rassemblant sauveur et victimes - plus quelques invités imprévus : cerf, lapin et corbeau - tandis que tout en bas, le loup poursuivi par le chien, fuit, la queue basse.

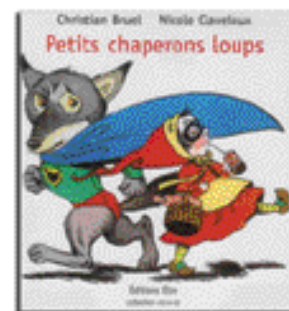
Petits Chaperons Loups, Ch. Bruel, ill. N. Claveloux - ÊTRE (Vis à vis) (14 €)

Réédition reliée d'un savoureux album sans texte de 1997. 2 cahiers se font face. Sur les pages du cahier de gauche, apparaissent successivement des Petits Chaperons Rouges, plus futés et extravagants les uns que les autres, déguisés en photographe, loup, infirmière... Ils croisent, sur chaque feuillet du cahier de droite, des loups travestis en Chaperon Rouge, dessinateur, magicien, bébé, rockeur, etc. En feuilletant simultanément les deux livres, on organise des rencontres jubilatoires. Chaque scène fait sens et éclaire différemment les vignettes en noir et blanc situées aux côtés des images centrales. Ainsi le même petit Loup qui se roule par terre en brillant pourra paraître terrorisé par le Chaperon-infirmière et sa seringue... ou écroulé de rire quand il fait face au Chaperon qui montre sa culotte...

Les contes des fées par Ch. Perrault, ill. L. Laforge – Albin Michel, 17 €

L'album publié en 1920 présente 8 contes, de Cendrillon aux Fées en passant par Riquet à la Houppe. La force des illustrations de Lucien Laforge tient à sa simplification des formes proches de la caricature, à son refus du réalisme, à son trait d'un noir pur, épais qui sertit à la manière d'un vitrail, les aplats de couleurs rares - rose sourd, vert d'eau, bleu de Chine - mises en valeur par les fonds sombres. C'est une approche inusitée de Perrault, un superbe livre d'art.

Marie-Claire Plume



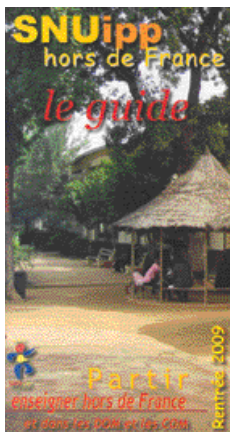
Pour la rentrée, retrouvez sur le site du SNUipp la sélection « Vive l'École ! »

Infos services

La note de service concernant les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école pour l'année 2008-2009 est parue (voir BO n° 31 du 31 juillet 2008). Deux dates proposées: les 17 et 18 octobre. Le jour sera choisi par la commission électorale du 1er degré en accord avec les fédérations de parents. Les dates limite de dépôt de candidature seront respectivement le 6 et le 7 octobre. Le vote par correspondance est encouragé.

Documents demandés pour l'inscription d'un élève: livret de famille, carnet de santé (vaccination obligatoire: DTPolio), certificat médical d'aptitude à la vie scolaire pour une première scolarisation, certificat d'inscription délivré par la mairie, et éventuellement, certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.
Voir le Kisaitou en ligne sur www.snuipp.fr

Enseigner hors de France, du rêve à la réalité... Comme chaque année, le SNUipp publie le guide pour aider les candidats à un départ à l'étranger. Pour mieux comprendre et appréhender le recrutement, vous trouverez le calendrier, les éléments à respecter, les écueils à éviter. Disponible auprès des sections SNUipp de votre département.



Aide Handicap École

Ce dispositif à destination des familles d'élèves handicapés fonctionnera de nouveau à partir du 25 août du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.
N°Azur: 0810 55 55 00
aidehandicapecole@education.gouv.fr

NOTA:

Il n'y aura plus de format papier du BO à partir du 28 août. Les BO sont référencés sur notre site www.snuipp.fr à la rubrique **Info Carrières**.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

BO n° 24 du 12 juin 2008
Pensions: Cotisation et contribution dues pour la couverture des charges de pensions et allocations temporaires d'invalidité (concerne les collègues détachés)
Actions éducatives: Programme prévisionnel des actions éducatives 2008-2009 - Note de service n° 2008-079 du 5-6-2008

BO n° 25 du 19 juin 2008
Encart: Mise en place de l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2008 dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire et généralisation de l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2008 à tous les collèges
Ecole primaire:
Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires - Décret n° 2008-463 du 15-5-2008 - et Horaires des écoles maternelles et élémentaires (abrogation)- Arrêté du 16-5-2008.
Organisation du temps d'enseignement scolaire et de l'aide personnalisée dans le premier degré - Circulaire n° 2008-082 du 5-6-2008
Instructions pédagogiques: Éducation au développement et à la solidarité internationale
Examen DDEEAS: Session d'examen 2009 pour l'obtention du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée- Arrêté du 2-5-2008

BO spécial n° 3 du 19 juin 2008
Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire:
Arrêtés du 9-06-2008

BO n° 26 du 26 juin 2008
Encart: Liste des établissements scolaires français à l'étranger - Arrêté du 17-4-2008.

BO n° 27 du 3 juillet 2008
TOM et DOM: Affectation de personnels de direction en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna, en Polynésie française, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon - rentrée 2009 -
Note de service n° 2008-083 du 17-6-2008

BO n° 28 du 10 juillet 2008
Pensions: Conditions de validation de certains services de non-titulaire- Note de service n° 2008-084 du 3-7-2008
Activités éducatives: Prix de l'Académie des sciences
« La main à la pâte »
Commissions consultatives paritaires: agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation, de surveillance et d'accompagnement des élèves et relevant du MEN- Circulaire n° 2008-087 du 3-7-2008
Liste d'aptitude: Recrutement des personnels de direction de 2ème classe - année 2008- Arrêté du 3-7-2008

BO spécial n° 5 du 17 juillet 2008
Concours de recrutement de personnels gérés par la direction générale des ressources humaines session 2009 -
Note de service n° 2008-091 du 8-7-2008

BO n° 29 du 17 juillet 2008
Encart: Élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires nationale et locales A. du 3-7-2008
Instructions pédagogiques:
Enseignement de la Shoah à l'école élémentaire
Liste d'aptitude: directeurs d'EREA et d'ERPD - année 2008 -

BO n° 30 du 24 juillet 2008
Vie scolaire: Fournitures scolaires- Circulaire n° 2008-093 du 10-7-2008

BO n° 31 du 31 juillet 2008
Conseil d'école: Élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école - année 2008-2009 -
Note de service n° 2008-101 du 25-7-2008
Éducation prioritaire: Liste des établissements scolaires des réseaux « ambition réussite »
Santé des maîtres et des élèves: Interdiction de la consommation des boissons énergisantes dans les établissements scolaires - Circulaire n° 2008-229 du 11-7-2008
Relations école-famille: Opération expérimentale « Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration » -
Circulaire n° 2008-095 du 25-7-2008
Vie scolaire: Coopérative scolaire- Circulaire n° 2008-095 du 23-7-2008
Assistants d'éducation: Formation des auxiliaires de vie scolaire- Circulaire n° 2008-100 du 24-7-2008
Vacances de postes: Postes et missions à l'étranger (hors AEFÉ) - Avis du 18-7-2008

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Rapport INRP Quand les artistes entrent à l'école

Un rapport de recherche a été publié à l'occasion d'un programme d'éducation artistique et culturelle dans des classes maternelles lyonnaises devenues lieux de résidence d'artistes. L'occasion pour une équipe de recherche d'observer les interactions entre professionnels.

Dans le cadre du programme enfance art et langages, des résidences d'artistes sont organisées dans les écoles maternelles lyonnaises. Une équipe de chercheurs associant l'IUFM de Lyon et l'INRP observe au fil du temps le travail coopératif des artistes, des enseignants et des ATSEM qui expérimentent de nouveaux langages et de nouvelles manières de faire autour de l'éducation artistique. Le rapport sur l'année scolaire 2006-2007 sous la direction de Jean-Paul Filiod, intitulé « *Quand l'éducation artistique ne va pas de soi* » interroge les gestes professionnels des enseignants et des artistes, les modes de gestion du groupe, le rôle de l'exploration, de la trace... du point de vue des uns et des autres. Chaque résidence s'est accompagnée d'un projet des enseignants, de l'artiste puis d'un projet conjoint. Projet qui au fur et à mesure s'est modifié, signe d'une construction entre les différents partenaires, signe aussi que les objectifs des uns et des autres n'étaient pas d'entrée explicités. La définition même de l'éducation artistique s'est posée : l'art pour développer le langage, la motivation, la citoyenneté ou l'art pour l'art ? Décliner en compétences scolaires un projet artistique n'est pas a priori le souci premier d'un artiste. Dans le processus de production, quels que soient les domaines artistiques, le travail d'exploration a occupé la première période de l'année. Ceci s'est fait en groupe classe, en petits groupes, avec un, deux ou trois adultes selon les priorités que se sont données les équipes. Mais au-delà de l'exploration, peut-on parler d'intention artistique dans les productions des enfants ? Quelle place laisser à la répétition dans ce processus de production ? Pour les auteurs du rapport « *l'expérience esthétique est indissociable de l'acte même de perception. Il s'agit de faire entrer le sujet dans une conduite où la perception permet une prise en compte, dans l'instant, de ce que ses gestes lui font*

produire ». L'observation des classes a mis en évidence la place donnée au langage dans



les pratiques artistiques. Le contexte scolaire faisant beaucoup exister le verbal et la recherche du sens. Enfin, la mise en place de ces projets à l'année dans un contexte scolaire pose la question de la trace, de la « *production finale* ». Comment faire pour que le projet ne soit pas absorbé dans une forme culturelle déjà normée et convenue ? Il semble que des solutions ont été trouvées pour que les projets artistiques trouvent une forme d'exposition construite. Une enseignante déclare à ce propos « *cette trace est prépondérante pour moi ; c'est le sentiment d'avoir œuvré* ».

Lydie Buguet

<http://www.enfance.lyon.fr/rapiufm07.pdf>

Enseignement de la Shoah une mise en œuvre « respectueuse de la sensibilité des enfants »

Les instructions pédagogiques sur l'enseignement de la Shoah viennent de paraître au BO (N° 29 du 17 juillet). La circulaire reprend en partie les conclusions de la mission Waysbord-Loing qui avait été mise en place suite à l'injonction du président de la République qui voulait associer à un enfant victime de la Shoah un écolier. À l'époque, cette annonce avait soulevé émoi et contestation de la communauté éducative et de nombreuses personnalités.

De fait, aujourd'hui, la mise en œuvre pédagogique exclut, très clairement, l'idée présidentielle de tout parrainage. Si la thématique des enfants victimes est une entrée à privilégier au CM2, elle doit se faire à partir « *d'un nom, d'un visage, d'un itinéraire, de l'exemple singulier d'une famille dont l'histoire est liée aux lieux proches (l'école, la commune, le département)* ». Autant d'approches « *respectueuses de la sensibilité des enfants* » insiste la circulaire. L'objectif de cet enseignement doit allier à la fois « *la né-*

cessité de conserver une mémoire et d'édifier le socle d'une culture historique ». Les enfants appréhenderont les notions « *d'extermination, de discrimination, d'arrestations, de camps d'internement* ». De plus, « *à partir d'exemples des maisons d'enfants, des enfants cachés, des Justes* », les élèves approcheront « *les notions de solidarité...* »

Il est rappelé que « *les maîtres sont libres de leurs choix pédagogiques* ». L'étude de la Shoah peut se construire sur la « *complémentarité des disciplines* » : histoire, histoire des arts, littérature à partir d'œuvres.

Nouveauté, en complément des enseignements, le 27 janvier, l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz constituera « *un moment privilégié de mémoire et de réflexion dans les écoles* ». Enfin, un livret pédagogique devrait être diffusé auprès des enseignants de CM2 lors de cette rentrée. Un portail internet répertoriant l'ensemble des ressources doit également être mis à leur disposition.

Sébastien Sühr

Leur avis

*Henri Joyeux
président de Familles
de France*

« Cette baisse... pour la première fois depuis 24 ans ! Mais le changement de comportement des consommateurs fait partie des explications. Les parents font leurs courses sans leur enfant pour ne pas se disperser. Ils savent rester raisonnables et recentrent leur budget sur la famille »

*Brigitte Masure
secrétaire générale
adjoind de la CSF*

« La Confédération Syndicale des Familles n'arrivera certainement pas aux mêmes chiffres et devrait annoncer une petite hausse, qui ne sera pas très différente des autres années »

*Michel-Edouard
Leclerc*

« Le problème du pouvoir d'achat à la rentrée, ce n'est pas forcément les produits scolaires, mais les produits alimentaires issus des matières premières agricoles »

*Gilles Moindrot
secrétaire général
du SNUipp*

« La circulaire est partie le 10 juillet alors que les enseignants étaient en vacances. C'est une opération démagogique »

Coup de pub sur coût de rentrée

La baisse du coût des dépenses liées à la rentrée est l'objet d'une riche communication

Préoccupation récurrente à chaque rentrée, le coût des dépenses liées à la scolarité fait l'objet d'avis contradictoires entre les associations familiales. Ainsi la fédération nationale des Familles de France a annoncé une baisse de 7,67 % du coût de la rentrée pour les élèves de 6^e, baisse mise au crédit de la « liste Darcos ». Cette liste de « fournitures essentielles » pour l'école primaire, le collège et le lycée est jointe en annexe d'une circulaire ministérielle du 10 juillet. Élaborée avec les parents d'élèves de la Peep et de Familles de France, en accord avec huit enseignes de la grande distribution, elle comprend une quarantaine de produits dont le prix n'augmentera pas par rapport à 2007, jusqu'à la mi-septembre. Mais peu de parents ont reçu cette information avant les vacances et les achats sont déjà réalisés pour environ la moitié des familles. La circulaire rappelle que cette liste n'a pas de caractère obligatoire et recommande aux écoles primaires de soumettre « la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles... au conseil d'école... après examen en conseil des maîtres ou en conseil des maîtres de cycle ». Rappelons que ce sont les communes qui ont la charge des fournitures scolaires – hormis le cartable et l'équipement de sport. Et les inégalités à ce niveau sont très

L'allocation de rentrée scolaire, versée dès le 20 août à près de 3 millions de familles, est désormais modulée en fonction de l'âge des enfants. « Il s'agit d'un simulacre de modulation : constante pour les enfants de 6 à 10 ans (272,59 euros), l'ARS ne sera augmentée que de 15 euros pour les 11-14 ans (287,59 euros) et de 25 euros pour les adolescents de 15 à 18 ans (297,59 euros) », estime la CSF qui demande une augmentation pour les collégiens à 350 euros et pour un lycéen à 500 euros, surtout pour ceux des lycées technologiques et professionnels.



importantes : les revendications syndicales et familiales portent plus sur un véritable cahier des charges commun...

Il semble que la baisse soit finalement plus due au changement d'attitude des familles et aux enseignes spécialisées (- 30,27 %) contre -0,23 % pour les supermarchés et +0,98 % pour les hypermarchés. Les produits ne semblent pas toujours faciles à trouver comme le « cartable solide et résistant dont le poids est inférieur à un kilo ». Et les produits bas de gamme ne représentent pas forcément une économie. « Comme ces crayons à papier qui se cassent à mesure qu'on les taille. », explique Brigitte Masure de la CSF.

Mais cette baisse est contestée par les autres associations familiales. En fait, tout dépend de ce que l'on prend en compte. L'Ufal, union nationale des familles laïques, fait état d'une hausse de 3 % en ajoutant les vêtements dans le panier de la rentrée. D'autres dépenses comme les frais de transport, de cantine, d'activités culturelles et sportives, d'assurance, de livres... « ont doublé depuis 2007 », de l'avis même de Familles de France.

En fait cette opération ministérielle n'aura que peu de conséquence et l'agacement des familles face aux pertes de pouvoir d'achat – selon l'Insee, 3,6 % d'inflation sur un an – se trouve alimenté avec le versement de l'allocation de rentrée scolaire (voir tiroir).

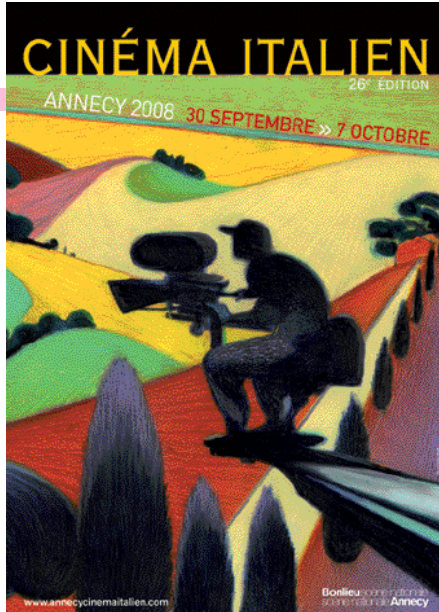
Enfin selon la circulaire, une éducation à la consommation est nécessaire pour préparer les jeunes à être « de futurs consommateurs éclairés » et à être indépendants « des incitations publicitaires » : difficile quand les jeunes sont le cœur de cible du marketing !

Michelle Frémont

CINÉMA

Cinéma italien à Annecy

Si on nous demande, de ce côté-ci des Alpes, de citer un cinéaste italien en activité, lequel d'entre nous pourra faire mieux que donner le nom des deux grands : Nanni Moretti et Roberto Benigni ? Peut-être certains citeront-ils Marco Tullio Giordana ou Matteo Garrone, mais ce seront alors des quasi-spécialistes. Et pourtant, ce sont nos voisins, et pourtant ils nous ressemblent plus que nous ne le croyons, et pourtant, il y a trente ans, certaines semaines, le cinéma italien réalisait le tiers des entrées dans les cinémas français. C'est l'honneur des Rencontres du Cinéma Italien d'Annecy de tenter de changer les choses, de tenter de convaincre que le cinéma italien existe, est bien vivant et qu'on peut même le rencontrer. Du 30 septembre au 7 octobre, il rassemblera quelques milliers de spectateurs autour de ses axes habituels : le patrimoine et l'actualité. Le patrimoine, c'est cette année le centenaire d'Anna Magnani, celle que les Romains appellent Nanarella et qui fut une grande comédienne au cinéma mais aussi au théâtre. On verra une dizaine de ses films. C'est aussi l'hommage rendu à Florence et à la région Toscane, ou tournèrent Mauro Bolognini, Mario Monicelli, Ettore Scola, Paolo et Vittorio Taviani, Luchino Visconti, Valerio Zurlini et dont le symbole aujourd'hui est le plus toscan des cinéastes, le « *Toscanaccio* » Benigni. L'actualité, c'est la présence de Paolo Virzi, un auteur remarquable que les Français ignorent absolument et qu'il faut découvrir. Et une vingtaine de films de fiction et de documentaires de cette année, en présence des auteurs et de leurs équipes. Certains sont des débutants, d'autres des cinéastes très importants que nous devons apprendre à connaître,



comme Carlo ou Silvio Soldini. Le paradoxe étant qu'on a l'impression d'évoquer des cinéastes exotiques en prononçant ces noms... On annonce la présence aussi de Gilles Jacob, l'homme de Cannes, qui devrait animer un important moment des Rencontres. Le festival est bien sûr ouvert au public, et très chaleureux. Il a pour cadre le beau théâtre de la Scène Nationale d'Annecy. On pourra donc achever ce premier mois de rentrée studieuse en faisant une escapade sur les bords du lac, pour rencontrer un art proche et vivant et qui nous est devenu inexplicablement mystérieux. Les renseignements pratiques sont disponibles sur www.annecycinemaitalien.com

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC — 128 Bd Blanqui — 75013 Paris
Tél : 01.44.08.69.30 — e-mail fsc@snuipp.fr

• Directeur de la publication : Sébastien Sihrl
• Rédaction : Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Laura Cella, Michèle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Sébastien Sihrl
• Impression SIEP — Bois-le-Roi
• Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro — Abonnement 23 euros • ISSN 1241 — 0497 • CPPAP 0410 S 07284 • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale



Papier recyclé

L'AGENDA

Approches plurielles en didactique des mathématiques - Apprendre à faire des mathématiques du primaire à l'enseignement supérieur : quoi de neuf ? Colloque DIDIREM avec 4 thèmes : Enseignement des mathématiques et appui sur le réel ; Technologies numériques dans l'enseignement des mathématiques ; Enseignement des mathématiques au début de l'enseignement supérieur ; Étude des pratiques des enseignants de mathématiques, y compris dans les classes difficiles. Du 5 au 6 septembre 2008 à Paris à l'Université Paris 7
Rens : <http://www.didirem.math.jussieu.fr/didirem.html>

Dispositifs relais: quels effets pour la réussite des élèves?

Journées d'études
Réflexion, partant d'une étude portant sur six ateliers relais de l'Académie du Rhône, éclairée par des travaux sur le "décrochage cognitif" des élèves qui souvent précède ou accompagne l'absentéisme, ainsi que sur les effets observés dans divers dispositifs européens. Du 23 au 24 septembre 2008 à Lyon-INRP
Rens : <http://centre-alain-savary.inrp.fr/.../journées-d-etude-pour-les-dispositifs-relais-23-et-24-septembre-2008>

6ème forum de la visite scolaire

Un forum destiné aux enseignants des classes élémentaires aux classes de lycée pour aider les acteurs de l'éducation à préparer leur projet pédagogique et le transformer en sortie éducative. Le mercredi 1er octobre de 10h à 17h30, à la cité des sciences et de l'industrie, Paris
Rens : <http://www.cite-sciences.fr/>

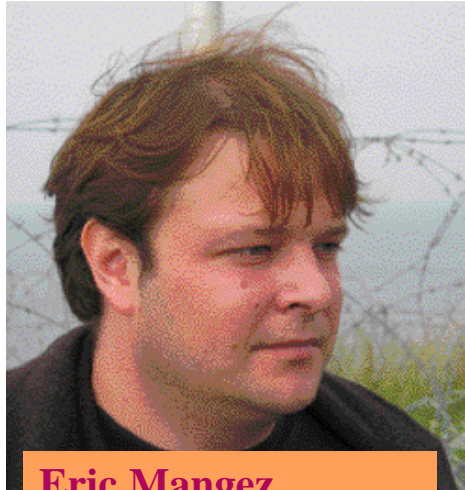
Quelle réforme des contenus ?

Les réformes des contenus d'enseignement se multiplient depuis les années 70. Qu'est-ce qui motive ces changements ?

Dès les années 1970, des travaux ont mis en évidence la corrélation entre origine sociale et réussite scolaire. Ce constat, parce qu'il met en cause l'idéal d'une école égalitaire, a contribué à la multiplication des réformes qui voulaient apporter une réponse à ce problème. À cela il faut ajouter aujourd'hui un nouveau « moteur » : le processus de mondialisation. Les États sont davantage sensibles aux exigences de la compétition économique qui, dans le cadre d'une économie de la connaissance, dépend du niveau d'éducation des individus. Le type de diplômes au sein d'un pays ou d'une région peut contribuer à générer de nouveaux investissements sur le territoire. L'éducation tend dès lors à devenir un moyen dont les États peuvent se servir pour se positionner favorablement. Les politiques éducatives sont de plus en plus souvent pensées en fonction d'objectifs qui dépassent le secteur de l'éducation.

Comment les évaluations internationales influent-elles sur les politiques éducatives des États ?

Les évaluations internationales jouent un rôle nouveau qui demeure mal compris. Elles rendent l'Europe mesurable, quantifiable, commensurable. Elles obligent les États à se comparer les uns aux autres, tout en passant souvent sous silence les spécificités sociales et culturelles de leur histoire. De telles évaluations peuvent avoir pour effet de reconfigurer l'espace mental au sein duquel on pense les politiques éducatives. Sous l'apparence de mesures techniques se dissimulent en réalité des choix politiques. Les « indicateurs » ne sont pas de simples mesures chiffrées. Ils sont avant tout des manières de définir ce qu'il faut observer, à quelle échelle et de quelle manière. Autrement dit, leur rôle premier ne consiste pas à nous dire quels sont les résultats obtenus par tel ou tel pays mais de configurer



Eric Mangez

*Docteur en sociologie
auteur de « Réformer
les contenus d'enseignement », PUF, 2008*

une manière de penser les questions liées à l'éducation. L'attention des commentateurs est souvent concentrée sur les chiffres alors qu'il faudrait également s'interroger sur le sens politique des indicateurs.

Comment analysez-vous le cas hybride de la politique éducative de la France qui développe la problématique des compétences tout en favorisant une pédagogie mécaniste et une référence au passé ?

La sociologie nous apprend que les programmes de cours sont souvent l'expression de réalités politiques, sociales et culturelles. L'articulation de la notion de compétence - qui est plutôt tournée vers l'avenir - et de références au passé traduit vraisemblablement des tensions propres à la France, qui doit à la fois penser son histoire et se projeter dans la mondialisation. Les références au passé peuvent constituer une forme de défense identitaire dans un contexte de mondialisa-

tion. On doit en outre souligner que la notion de compétence est ambivalente. Si elle peut faire écho à diverses demandes émanant du monde des entreprises, elle peut en même temps, à gauche du spectre politique, être associée à l'idée d'une rupture avec le primat des savoirs et d'une ouverture à la diversité sociale et culturelle.

Vous étudiez dans votre ouvrage le rôle des cadres intermédiaires dans la mise en œuvre des réformes. Comment le qualifiez-vous ?

Les cadres intermédiaires (conseillers pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissement...) jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques éducatives. Ils réalisent un travail de traduction des orientations politiques vers les enseignants. Cette position spécifique leur permet de reconstruire au moins partiellement le sens de certaines injonctions politiques.

Quel avenir imaginez-vous pour les nouveaux programmes français qui dans le primaire ont fait l'unanimité contre eux ?

Les programmes de cours sont des instruments importants des politiques éducatives. Mais il ne faut pas perdre de vue que les enseignants dans leurs classes disposent toujours d'une certaine autonomie. Il leur est possible de contourner au moins partiellement les programmes de cours ou d'en faire une réception de façade par exemple en ajustant certains intitulés de leur cours pour donner l'apparence d'une conformité aux nouveaux programmes. Autrement dit, les enseignants ne sont pas dépourvus de moyens face aux injonctions qui leur sont formulées. En outre, la réalité du travail réalisé en classe dépend au moins autant des rapports de forces au niveau local (relations avec les parents, les élèves, les collègues) que des programmes de cours proprement dits.

**Propos recueillis par
Lydie Buguet**